



RÉPUBLIQUE HELLÉNIQUE

**Université nationale
et capodistrienne d'Athènes**

— FONDÉE EN 1837 —

Faculté des Lettres

Département de Langue et Littérature françaises



guide de l'étudiant

année universitaire 2022-2023

Texte relu, mis à jour et en page par K. Forakis et M. Patéli.

Couverture : Annie Ernaux, prix Nobel de littérature 2022

Illustration : © Niklas Elmehed

Table des matières

PRÉFACE.....	5
ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITÉ ET DE LA FACULTÉ DES LETTRES.....	7
ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU DÉPARTEMENT DE LANGUE ET LITTÉRATURE FRANÇAISES.....	8
LOCAUX DU DÉPARTEMENT DE LANGUE ET LITTÉRATURE FRANÇAISES.....	9
PERSONNEL ENSEIGNANT DU DÉPARTEMENT DE LANGUE ET LITTÉRATURE FRANÇAISES.....	11
PERSONNEL TECHNIQUE SPÉCIALISÉ ET ADMINISTRATIF DU DÉPARTEMENT DE LANGUE ET LITTÉRATURE FRANÇAISES.....	19
ÉTUDES AU DÉPARTEMENT DE LANGUE ET LITTÉRATURE FRANÇAISES.....	20
1. Modules obligatoires.....	20
2. Modules obligatoires à option.....	21
3. Modules optionnels.....	23
4. Modules optionnels proposés par d'autres départements de la Faculté des Lettres.....	25
5. Modules fonctionnant comme prérequis.....	26
6. Inscriptions pédagogiques.....	27
7. Sessions d'examen.....	28
8. Certification de l'aptitude à l'enseignement.....	28
9. Conditions d'obtention du diplôme.....	28
10. Mode de calcul de la note de diplôme.....	29
SYNOPSIS DU PROGRAMME D'ÉTUDES 2022-2023.....	30
Semestre 1.....	32
Semestre 2.....	33
Semestre 3.....	34
Semestre 4.....	35
Semestre 5.....	37
Semestre 6.....	39
Semestre 7.....	41
Semestre 8.....	42
Modules optionnels.....	44
CONTENU DES MODULES.....	47
• Modules obligatoires.....	47
• Modules obligatoires à option.....	60
• Modules optionnels.....	74
GUIDES D'ÉLABORATION DE CURSUS.....	83
• Coursus à dominante linguistique.....	83
• Coursus à dominante littéraire.....	84

• Coursus à dominante historique/culturelle.....	85
• Coursus à dominante traductionnelle	86
CAS SPÉCIFIQUES D'ADMISSION AU DÉPARTEMENT.....	88
• DOATAP.....	88
• Examens d'admission de diplômés de l'Enseignement supérieur	88
FORMATIONS MASTER ET DOCTORAT AU DÉPARTEMENT DE LANGUE ET LITTÉRATURE FRANÇAISES	90
• Formations Master 2 (bac+5).....	90
1. Master « Études franco-helléniques en Littérature, Civilisation et Traduction ».....	90
2. Master franco-hellénique « Enseignants de langue en Europe : formation à la diversité linguistique et culturelle des publics scolaires »	90
• Préparation d'une thèse de doctorat.....	91
PARTICIPATION DU DÉPARTEMENT À DES PROGRAMMES.....	92
• Programmes de coopération interuniversitaire.....	92
• Groupe de théâtre du Département de Langue et Littérature françaises.....	92
CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2022-2023.....	95
SERVICES NUMÉRIQUES.....	96
• Gestion numérique des secrétariats de l'UNCA.....	96
• Gestion numérique des ouvrages « Eudoxos ».....	96
• E-CLASS de l'UNCA	97
• Sites web utiles aux étudiants.....	97
BÂTIMENT DE LA FACULTÉ DES LETTRES.....	98
• Accès à la Faculté des Lettres.....	98
• Locaux de la Faculté des Lettres.....	98
ANNEXE	100
• Bourses d'État.....	100
• Bourses/Legs - Prix.....	100
• Unité d'accessibilité des étudiants à mobilité réduite (EMR)	101
• Soins médicaux des étudiants.....	101
• Fonds d'aide aux étudiants de l'UNCA	108
• Club universitaire.....	110
• Club culturel des étudiants de l'UNCA	111
• Groupe cinématographique de la Faculté des Lettres.....	112

PRÉFACE

C'est en 1954 qu'a été créé, au sein de la Faculté des Lettres de l'Université nationale et capodistrienne d'Athènes (désormais UNCA), un Département d'Études françaises avec une chaire de Langue et Littérature françaises et une chaire de Civilisation française. En 1971, le Conseil de l'université a pris la décision de créer une chaire auxiliaire et indépendante de Langue et Littérature françaises ainsi qu'une salle d'études correspondante, tenue par deux assistants. Le Département était placé sous la tutelle du doyen de la Faculté des Lettres. C'est grâce à la loi 1268/1982 que le Département devient enfin autonome.

On trouvera, dans le *Guide de l'étudiant*, diverses informations utiles sur les structures du Département, le Programme d'études, le contenu des modules enseignés (cours magistraux et travaux dirigés/pratiques), les examens et l'infrastructure matérielle et technique.

Le parcours d'études répartissant les modules aux différents semestres est purement indicatif. Eu égard au contenu des modules, les étudiants ont le droit de choisir librement les modules obligatoires et optionnels dont ils souhaitent suivre les cours durant chaque semestre. Pour la préparation aux examens, il est gracieusement distribué, pour nombre de modules, un ou deux ouvrages (manuel ou autre), assorti(s) ou non de photocopiés.

Il est également fait mention des deux formations de niveau master 2 (bac+5) offertes par le Département : Master « Études franco-helléniques en Littérature, Civilisation et Traduction » et Master franco-hellénique « Enseignement de langues étrangères en Europe ».

Les diplômés du Département de Langue et Littérature françaises peuvent faire carrière tant dans le secteur public que dans le secteur privé, ainsi :

1. dans l'enseignement public (primaire et secondaire) ;
2. dans l'enseignement supérieur, après des études de spécialisation menant à l'obtention d'un doctorat, ou dans des centres de recherche ;
3. dans l'enseignement privé ;
4. dans l'Administration (corps diplomatique, ministères, préfectures, entreprises d'utilité publique, etc.) ;
5. dans des banques (grecques comme étrangères) ;
6. dans le tourisme ;

7. dans le journalisme ;
8. aux organisations internationales (ONU, UNESCO, UNICEF) ou aux diverses institutions de l'Union européenne, notamment dans le secteur de la traduction ;
9. dans des entreprises privées.

ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITÉ ET DE LA FACULTÉ DES LETTRES

UNIVERSITÉ NATIONALE ET CAPODISTRIENNE D'ATHÈNES

Bâtiment central : 30, av. E. Venizelou, 106 79 Athènes

Site web : www.uoa.gr

RECTORAT

Recteur :

Meletios-Athanasios DIMOPOULOS

Adjoint au recteur délégué aux affaires administratives :

Athanasios TSAKRIS

Adjoint au recteur délégué à la recherche et à l'apprentissage tout au long de la vie :

Nikolaos VOULGARIS

Adjoint au recteur délégué aux finances, à la planification et au développement :

Dimitrios TOUSOULIS

Adjoint au recteur délégué aux affaires universitaires et à la vie de l'étudiant :

Dimitrios KARADIMAS

FACULTÉ DES LETTRES

Panepistimioupoli, 157 84 Ilisia

Site web : www.deanphil.uoa.gr

Doyen : Achilleas CHALDAIAKIS

ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU DÉPARTEMENT DE LANGUE ET LITTÉRATURE FRANÇAISES

Le département constitue l'unité de base de l'université. Il assure l'enseignement d'une discipline scientifique, et délivre un diplôme unique de niveau bac+4 [πτυχίο en grec]. La faculté regroupe des départements de disciplines scientifiques connexes. Ainsi, à l'UNCA, le Département de Langue et Littérature françaises et douze autres départements (de Langue et Littérature grecques, de Langue et Littérature anglaises, de Langue et Littérature allemandes, de Langue et Littératures espagnoles, de Langue et Littératures italiennes, de Langue et Littérature russes et d'Études slaves, d'Histoire et d'Archéologie, d'Études théâtrales, d'Études musicales, de Philosophie, enfin les nouveaux départements de Psychologie et de Formation à l'Enseignement secondaire) entrent dans la composition de la Faculté des Lettres, à la tête de laquelle se trouve le Doyen.

Conformément à l'article 28 de la loi 4957/2022, les organes d'administration du département sont :

- a. l'Assemblée,
- b. le Conseil d'administration,
- c. le Président et
- d. le Vice-président.

Les membres du Département de Langue et Littérature françaises affectés aux fonctions administratives des deux organes à caractère non collégial ci-dessus, au titre des années universitaires 2022-23 et 2023-24, sont les suivants :

Présidente : Marie-Christine ANASTASSIADI, professeure associée¹

Vice-présidente : Loukia EFTHYMIU, professeure

1. *Note des relecteurs* : Calqué sur l'anglais « associate professor », sur décision de l'Assemblée du Département, le grade de « professeur(e) associé(e) » désigne en l'occurrence un(e) enseignant(e) rattaché(e) au Département et titulaire de son poste.

LOCAUX DU DÉPARTEMENT DE LANGUE ET LITTÉRATURE FRANÇAISES

Le Département de Langue et Littérature françaises occupe une partie des locaux de la Faculté des Lettres, située sur le campus (Panepistimioupoli) du quartier excentré de Zografos. Les locaux se répartissent comme suit :

1. Locaux destinés à l'enseignement

Trois amphithéâtres de 100, 200 et 300 places respectivement (4^e étage, amphis 426, 436, 442) et trois salles de cours de 70 places (8^e étage, salles 825, 826, 827)

2. Laboratoire multimédia pour le traitement de la parole et du texte

- 7^e étage, salle 725, tél. 210 727 7863
- 6^e étage, salle 643 (salle des TIC), tél. 210 727 7391

Le laboratoire répond aux besoins en enseignement et en recherche de tous les domaines d'études du Département en matière de TIC. Dans ses locaux, les étudiants se familiarisent avec les différents outils de la technologie de pointe : la salle 643 est équipée d'un tableau interactif et de 21 postes de travail ; la salle 725, équipée de 8 postes de travail, est destinée à l'auto-apprentissage.

Directrice : M.-C. Anastassiadi, professeure associée (mél.

mcanast@frl.uoa.gr)

Personnel :

I. Synodinou, personnel technique spécialisé

(mél. renee_renou@frl.uoa.gr)

Th. Thomas, personnel technique spécialisé (mél. tthomas@frl.uoa.gr)

3. Bibliothèque

La bibliothèque du Département, disposant de quelque 22 000 ouvrages et revues, s'est récemment intégrée à la bibliothèque inter-

départementale de la Faculté des Lettres, située sur le campus de Zografos, dans des locaux tout neufs contigus à ceux de la Faculté.

Déléguée départementale : H. Tatsopoulou, professeure associée (mél. eltasop@frl.uoa.gr)

Déléguée départementale adjointe et Directrice de la section française de la Bibliothèque : L. Efthymiou, professeure (mél. leythim@frl.uoa.gr)

Personnel du Département rattaché à la bibliothèque :

M. Loumpaki, personnel technique spécialisé / bibliothécaire (mél. mloumpaki@uoa.gr)

G. Roungeris, bibliothécaire (mél. grouggeris@frl.uoa.gr)

M. Sotiriadou, personnel technique spécialisé / bibliothécaire (mél. msotiria@uoa.gr)

4. Secrétariat

4^e étage, bureau 410, répondeur automatique : 210 727 7449, mél. secr@frl.uoa.gr

Responsable : A. Pastra (tél. 210 727 7474, mél. apastra2@frl.uoa.gr)

Personnel :

I. Angelopoulos (tél. 210 727 7891, mél. eaggel@frl.uoa.gr)

N.-S. Kamarianaki (tél. 210 727 7679, mél. skamar@frl.uoa.gr)

Ch. Pragianni (tél. 210 727 7793, mél. chprag@frl.uoa.gr)

D. Zisis (tél. 210 727 7451, mél. dzisis@frl.uoa.gr)

Le secrétariat est ouvert au public et aux étudiants le lundi, le mercredi et le vendredi, de 11h à 14h.

Site web : www.frl.uoa.gr

5. Présidence

4^e étage, bureau 415, tél. 210 727 7457

La Présidente, professeure associée M.-C. Anastassiadi (mél. mcanast@frl.uoa.gr), reçoit sur rendez-vous.

N.B. *Pour les bureaux, numéros de téléphone et messageries électroniques des enseignants, voir p. 11-17.*

PERSONNEL ENSEIGNANT DU DÉPARTEMENT DE LANGUE ET LITTÉRATURE FRANÇAISES

• Langue française, Linguistique et Didactique

DELVEROUDI Rea, professeure / profil publié : « Linguistique générale - Histoire des idées linguistiques »

- *Études* : Doctorat nouveau régime & DEA (Paris VII), Diplôme bac+4 (UNCA)
- *Domaines de recherche* : syntaxe et sémantique du grec et du français, linguistique contrastive, linguistique de l'énonciation, histoire des idées linguistiques

Bureau 701, tél. 210 727 7749, mél. rdel@frl.uoa.gr

PATÉLI Maria, professeure / profil publié : « Phonétique de la langue française »

- *Études* : Doctorat 3^e cycle, DEA, Maîtrise, Licence & DEUG (Paris IV)
- *Domaine de recherche* : phonétique du français

Bureau 909, tél. 210 727 7925, mél. mapateli@frl.uoa.gr

ANASTASSIADI Marie-Christine, professeure associée / profil publié : « Langue française et pratique de la traduction »

- *Études* : Doctorat nouveau régime & DEA (Paris III), DEA (ESIT / Paris III), Diplôme bac+4 (UNCA)
- *Domaines de recherche* : enseignement du français langue étrangère, didactique de la traduction, littérature de jeunesse

Bureau 909, tél. 210 727 7806, mél. mcanast@frl.uoa.gr

MOUSTAKI Argyro, professeure associée / profil publié : « Enseignement de la langue française : questions théoriques et applications »

- *Études* : Doctorat nouveau régime & DEA (Paris VIII), DEA (Paris IV), Diplôme bac+4 (UNCA)

- *Domaines de recherche* : linguistique, enseignement du français langue étrangère, traduction

Bureau 701, tél. 210 727 7597, mél. argmous@frl.uoa.gr

VIHOU Marina, professeure assistante / profil publié : « Didactique du français et interculturel »

- *Études* : Doctorat (UNCA), Diplôme bac+5 (Université Ouverte Hellénique), Diplôme bac+4 (Université Aristote de Thessalonique)
- *Domaines de recherche* : didactique du français langue étrangère, enseignement interculturel

Bureau 701, tél. 210 727 7947, mél. mvihou@frl.uoa.gr

VLACHOU Evangelia, professeure assistante / profil publié : « Linguistique générale - Linguistique française »

- *Études* : Doctorat nouveau régime (Paris IV & Utrecht), DEA (Paris VII), Diplôme bac+4 (UNCA)
- *Domaines de recherche* : linguistique théorique, linguistique contrastive, sémantique du français et du grec, typologie, acquisition du langage

Bureau 708, tél. 210 727 7834, mél. evlachou@frl.uoa.gr

VOSKAKI Ourania, professeure assistante / profil publié : « Linguistique appliquée : didactique des langues étrangères assistée par ordinateur »

- *Études* : Doctorat nouveau régime (Université Paris-Est), Diplôme bac+5 & Diplôme bac+4 (Université Aristote de Thessalonique)
- *Domaines de recherche* : linguistique appliquée, didactique des langues étrangères assistée par ordinateur, linguistique de corpus, linguistique informatique

Bureau 14 / lab. 8^e ét., tél. 210 727 7397, mél. rvoskaki@frl.uoa.gr

FORAKIS Kyriakos, personnel enseignant spécialisé 1^{re} cl. / profil publié : « Enseignement théorique et appliqué de la langue française »

- *Études* : Doctorat nouveau régime, DEA, Maîtrise, Licence & DEUG (Paris IV)
- *Domaines de recherche* : étude du français dans sa diversité et son évolution diachronique, linguistique française et contrastive, approche linguistique de l'interlangue chez l'apprenant helléno-ophone du français

Bureau 708, tél. 210 727 7398, mél. kforakis@frl.uoa.gr

KALYVA Anna, personnel enseignant spécialisé 2^e cl. / profil publié :
« Didactique et enseignement du FLE »

- *Études* : Doctorat nouveau régime & DEA (Paris III), Diplôme bac+4 (UNCA)
- *Domaines de recherche* : enseignement et didactique du FLE (approches théoriques et pratiques), traduction

Bureau 909, tél. 210 727 7362, mél. anniekalyva@frl.uoa.gr

MENOUTI Kanella, personnel enseignant spécialisé 2^e cl. / profil publié : « Sciences du langage et didactique des langues avec focalisation sur la didactique et l'enseignement du FLE »

- *Études* : Doctorat nouveau régime (Montpellier III), DEA (Paris III), Diplôme bac+4 (UNCA)
- *Domaines de recherche* : didactique du FLE, sujet parlant et enseignement/apprentissage des langues (perspectives interdisciplinaires, pratiques didactiques, approches méthodologiques)

Bureau 701, tél. 210 727 7597, mél. kanelmenouti@frl.uoa.gr

• Littérature française

ROBOLY Dimitrios-Konstantinos, professeur / profil publié : « Littérature française et comparée »

- *Études* : Doctorat nouveau régime, DEA, Maîtrise (Paris IV)
- *Domaines de recherche* : littérature française et comparée, romantisme, littérature du voyage, ouvrages de voyageurs, orientalisme et philhellénisme, la passion dans la littérature, l'imaginaire dans l'art

Bureau 708, tél. 210 727 7709, mél. droboly@yahoo.fr

TATSOPOULOU Hélène, professeure associée / profil publié : « Littérature française »

- *Études* : Doctorat nouveau régime (INALCO), DEA (Paris IV), Diplôme bac+4 (UNCA)
- *Domaine de recherche* : littérature française

Bureau 909, tél. 210 727 7399, mél. eltasop@frl.uoa.gr

PAPASPYRIDOU Ioanna, professeure assistante / profil publié : « Littérature française »

- *Études* : Doctorat nouveau régime (Paris III), DEUG (Paris IV), Diplôme bac+4 (UNCA)
- *Domaines de recherche* : littérature du XIX^e et du XX^e siècle, didactique de la littérature

Bureau 709, tél. 210 727 7703, mél. melusine@frl.uoa.gr

PARASCHAS Sotirios, professeur assistant / profil publié : « Littérature française et comparée »

- *Études* : Doctorat (Oxford), Diplôme bac+5 (Université Aristote de Thessalonique), Diplôme bac+4 (Université Aristote de Thessalonique)
- *Domaines de recherche* : littérature française et comparée, théorie littéraire, histoire et la théorie du roman, romantisme, réalisme du XIX^e siècle, histoire de la notion d'auteur et des pratiques et stratégies auctoriales, histoire de la propriété intellectuelle, littérature, médecine et biologie.

Bureau 746, tél. 210 727 7675, mél. sparaschas@frl.uoa.gr

SPYRIDOPOULOU Maria, professeure assistante / profil publié : « Littérature française »

- *Études* : Doctorat (Université Aristote de Thessalonique), Diplôme bac+4 (Université Ca' Foscari de Venise)
- *Domaines de recherche* : littérature française du XIX^e et du XX^e siècle, surréalisme, écrivaines/artistes surréalistes, figures rhétoriques et poésie (poètes du baroque, poésie du romantisme au surréalisme), théories littéraires, le théâtre classique et le courant du classicisme (par opposition au baroque), écriture féminine et ouvrages d'écrivaines

Bureau 746, mél. spiridop@frl.uoa.gr

STEFANAKI Aikaterini, personnel enseignant spécialisé 2^e cl. / profil publié : « Littérature française et comparée »

- *Études* : Doctorat nouveau régime & DEA (Bordeaux III), DESS (Strasbourg II), Diplôme bac+4 (UNCA)
- *Domaines de recherche* : littérature française et comparée, genèse et évolution des mythes littéraires, mythologies anciennes, contes, étude de l'imaginaire et des symboles, théâtre, littératures francophones

Bureau 746, tél. 210 727 7643, mél. katstefanaki@frl.uoa.gr

• Histoire de la civilisation française

EFTHYMIOU Loukia, professeure / profil publié : « Histoire de la civilisation française : mouvement des idées - histoire des femmes et du genre »

- *Études* : Doctorat nouveau régime & DEA (Paris VII), Diplôme bac+4 (UNCA)
- *Domaines de recherche* : histoire du genre, histoire de l'éducation

Bureau 709, tél. 210 727 7393, mél. leythim@frl.uoa.gr

PROVATA Despina, professeure / profil publié : « Histoire de la civilisation française avec focalisation sur les relations interculturelles »

- *Études* : Doctorat nouveau régime & DEA (Paris IV), Diplôme bac+4 (UNCA)
- *Domaines de recherche* : littérature comparée et histoire des idées du XIX^e siècle, relations interculturelles entre la France et la Grèce pendant le XIX^e siècle

Bureau 701, tél. 210 727 7893, mél. dprovata@frl.uoa.gr

APOSTOLOU Irini, professeure associée / profil publié : « Histoire de la civilisation française avec focalisation sur l'art et la société »

- *Études* : Doctorat nouveau régime & DEA (Paris IV), DEUG (Paris X), Diplôme bac+4 (UNCA)
- *Domaine de recherche* : histoire de la civilisation française

Bureau 701, tél. 210 727 7883, mél. irapo@frl.uoa.gr

MANITAKIS Nikolaos, professeur associé / profil publié : « Histoire de la civilisation française »

- *Études* : Doctorat nouveau régime & DEA (EHESS), Diplôme bac+4 (Université Aristote de Thessalonique)
- *Domaine de recherche* : histoire sociale et culturelle moderne, française et européenne

Bureau 815, tél. 210 727 7699, mél. manitaki@frl.uoa.gr

• Traduction et Traductologie

PAPADIMA Maria, professeure / profil publié : « Théorie et pratique de la traduction »

- *Études* : Doctorat 3^e cycle & DEA (Paris XII), Diplôme de Didactique des Langues (Paris III), Diplôme bac+4 (UNCA)
- *Domaines de recherche* : théorie et pratique de la traduction, littérature francophone, littérature comparée, traduction en grec de l'œuvre de Fernando Pessoa

Bureau 908, tél. 210 727 7924, mél. mpapadima@frl.uoa.gr

PANTAZARA Andromachi-Virginia, professeure associée / profil publié : « Traduction, terminologie et technologie linguistique »

- *Études* : Doctorat nouveau régime, DEA & Maîtrise (Paris VIII), Diplôme bac+4 (UNCA)
- *Domaines de recherche* : linguistique contrastive du français et du grec, linguistique computationnelle, lexicographie, terminologie

Bureau 701, tél. 210 727 7852, mél. mavinap@frl.uoa.gr

TZIAFA Eleni, professeure associée / profil publié : « Traduction, traitement de corpus de textes et multimédia numériques »

- *Études* : Doctorat & Diplôme bac+5 (Université Aristote de Thessalonique), European Master in Business Administration (ESCEM, Poitiers), Diplôme bac+4 (Université Aristote de Thessalonique)
- *Domaines de recherche* : traduction, traductologie, technologie de traduction, linguistique de corpus, linguistique computationnelle, terminologie, analyse de discours

Bureau 908, tél. 210 727 7846, mél. eltziafa@frl.uoa.gr

BAÏRAKTARI Maria, professeure assistante / profil publié : « Traduction littéraire »

- *Études* : Post-doctorat, Doctorat, Diplôme bac+4 (UNCA)
- *Domaines de recherche* : approches théoriques et applications de la traduction littéraire, histoire et critique de la traduction, la traduction littéraire comme enjeu interlingual-interculturel, rôle synchronique et diachronique du traducteur, la traduction comme (ré)création, de la traduction interlinguale à la traduction intersémiotique, sémiotique du théâtre

Bureau 746, mél. mbairaktari@frl.uoa.gr

• **Personnel enseignant retraité**

ARGYROPOULOU-SKOURIOTI Athina
BÉZAÏTI-PAPADAKI Maria
BOTOUROPOULOU Ifigeneia (professeure émérite)
CALLIABETSOU-CORACA Pinelopi (professeure émérite) †
CHATZIFOROU Theofano-Artemis †
CHRISTODOULOU Kyriaki †
CONDYLIS Hélène
CONSTANDULAKI-CHANTZOU Ioanna (professeure émérite)
GOULA-MITAKOU Polyxeni (professeure émérite) †
KOUTSOYANNOPOULOU Pighi-Dafni (professeure émérite)
MALKOYANNI Maria
MENEGAKI Maria (professeure émérite)
PAPAGEORGIU-PROVATA Élisabeth †
PAPOUTSA Aikaterini
PROSCOLLI Argyro (professeure émérite)
ROKOKIDOU-KARRA Ioanna
SKOURA Eleni †
TABAKI-IONA Fridériki (professeure émérite)
THOMADAKI Marika (professeure émérite)
TSALIKI-MILIONI Athanasia (professeure émérite)
VANDOROU-STAVROPOULOU Olga †
VARSOS Georges

• **Enseignants détachés de l'Enseignement secondaire**

PLIAKA Konstantina, enseignante de FLE
Mél. kpliaka@frl.uoa.gr

PERSONNEL TECHNIQUE SPÉCIALISÉ ET ADMINISTRATIF DU DÉPARTEMENT DE LANGUE ET LITTÉRATURE FRANÇAISES

- **Personnel technique spécialisé**

LOUMPAKI Maria
SKOURIOTI Maria
SOTIRIADOU Maria
SYNODINOU Iriini
THOMAS Theodoros

- **Personnel administratif**

PASTRA Anna (Secrétaire du Département)
ANGELOPOULOS Ilias
KAMARIANAKI Nektaria-Sofia
PRAGIANNI Christina
ROUNGERIS Georgios
ZISIS Dimitrios

ÉTUDES AU DÉPARTEMENT DE LANGUE ET LITTÉRATURE FRANÇAISES

N.B. Le Programme d'études du Département de Langue et Littérature françaises se composait, jusqu'à l'année universitaire 2008-2009, de 40 modules distingués en obligatoires et obligatoires à option et répartis sur 8 semestres. Les étudiant(e)s redevables de modules de cet ancien Programme doivent se renseigner auprès du secrétariat du Département sur les modules du nouveau Programme d'études susceptibles d'être tenus pour équivalents.

• Organisation des études

1. Modules obligatoires

Le Programme d'études du Département de Langue et Littérature françaises comporte 25 modules obligatoires. Plus précisément, l'équipe du domaine d'études « Langue française, Linguistique et Didactique » offre 11 modules à raison de 7 modules de langue française, 2 modules de linguistique et 2 modules de didactique. Celle du domaine « Littérature française » offre 6 modules, celle du domaine « Histoire de la civilisation française » également 6, enfin, celle du domaine « Traduction et Traductologie » 2 modules.

Suit le tableau détaillé des modules obligatoires avec indication du semestre d'enseignement correspondant :

Code	Intitulé du module	Semestre
6410127	<i>Oral I : compréhension et expression orales</i>	1
6410128	<i>Oral II : compte rendu oral de documents sonores authentiques</i>	2
6410129	<i>Oral III : exposé oral</i>	3
641015	<i>Écrit I : textes et grammaire</i>	1
641018	<i>Écrit II : textes et grammaire</i>	2
641029	<i>Écrit III : textes et grammaire</i>	3
641020	<i>Grammaire française</i>	4
64761	<i>Introduction à la linguistique théorique</i>	2
6410111	<i>Phonétique de la langue française : approches théoriques et applications</i>	4
641063	<i>Linguistique appliquée et enseignement des</i>	5

	<i>langues</i>	
641080	<i>Paramètres d'enseignement des langues étrangères</i>	6
641017	<i>Amour et idéaux du Moyen Âge à la Renaissance</i>	1
641023	<i>Analyse de textes littéraires</i>	1
641014	<i>Valeurs et archétypes dans les textes du théâtre classique français</i>	2
641037	<i>Le Siècle des lumières en France</i>	3
641033	<i>Littérature française du XIX^e siècle</i>	4
641028	<i>Des avant-gardes au postmodernisme en littérature (roman-poésie)</i>	4
641013	<i>De la féodalité à la monarchie absolue. Institutions politiques et mutations sociales en France du Moyen Âge au XVII^e siècle</i>	1
641019	<i>Approches de la France contemporaine à travers les textes</i>	1
641012	<i>Société et politique du Siècle des lumières à la Révolution française</i>	2
641031	<i>Civilisation française du XIX^e siècle</i>	3
641035	<i>Aspects de la vie culturelle en France contemporaine</i>	3
641026	<i>Vie sociale, politique et culturelle en France au XX^e siècle</i>	4
641061	<i>Syntaxe contrastive grec-français et traduction</i>	4
641075	<i>Traduction : théorie et pratique</i>	5

2. Modules obligatoires à option

Le Programme d'études du Département de Langue et Littérature françaises comporte les modules obligatoires à option mentionnés ci-après. L'étudiant doit choisir parmi ces modules au moins 8. Plus précisément, il est invité à choisir au moins 2 modules du domaine « Langue française, Linguistique et Didactique », au moins 2 modules du domaine « Littérature française », au moins 2 modules du domaine « Histoire de la civilisation française » et au moins 2 modules du domaine « Traduction et Traductologie ». Outre ces 8 modules, chaque étudiant peut choisir, selon ses propres intérêts, tout autre module obligatoire à option qu'il souhaite, jusqu'à ce qu'il atteigne le nombre de 240 ECTS² requis pour l'obtention du diplôme.

2. *European Credit Transfer System* : système de crédits conçu par l'Union européenne pour l'enseignement supérieur ; il attribue des points de crédit à chaque module en tenant compte de la charge de travail que doit fournir l'étudiant. Pour le nombre précis de crédits ECTS par module, voir p. 32-46.

Les étudiants peuvent choisir parmi les modules obligatoires à option suivants³ :

Code	Intitulé du module	Semestre
641067	<i>Syntaxe</i>	3
641065	<i>Sémantique</i>	5
6410200	<i>Technologie des langues et bonnes pratiques pour l'enseignement/apprentissage des langues</i>	5
6410149	<i>Phonétique corrective assistée par ordinateur</i>	5
6410178	<i>Phonétique et développement de la compétence de lecture</i>	5
6410176	<i>Approfondissement en langue française</i>	5, 7
641085	<i>Planification de l'enseignement du FLE</i>	7
641030	<i>Morphologie</i>	4
641032	<i>Histoire de la langue française</i>	6, 8
6410184	<i>Stage en enseignement du FLE</i>	7, 8
641083	<i>Linguistique textuelle</i>	
6410163	<i>Sociolinguistique</i>	
6410187	<i>Pragmatique</i>	
641093	<i>Nouvelles écritures poétiques et romanesques au XX^e et au XXI^e siècle</i>	5, 7
6410171	<i>L'écriture de femmes dans la littérature française</i>	5, 7
641091	<i>L'esthétique du moderne et du méta-moderne dans le théâtre du XX^e siècle</i>	7
641070	<i>La poésie du Parnasse et du symbolisme. Production littéraire du réalisme et du naturalisme</i>	6, 8
641073	<i>Textes littéraires du XVIII^e siècle</i>	6, 8
6410183	<i>Introduction pratique à la théorie littéraire</i>	6, 8
6410181	<i>Littérature comparée II. Introduction à l'histoire et à la théorie de l'adaptation</i>	6, 8
641077	<i>Principes aristotéliens dans le théâtre français</i>	
6410104	<i>Littérature comparée I</i>	
6410164	<i>Littérature francophone dans le monde arabe</i>	
6410173	<i>Genres et techniques narratifs : de Chrétien de Troyes à Flaubert</i>	
6410190	<i>Théorie du théâtre</i>	
641069	<i>Histoire du genre, XVIII^e-XXI^e siècles</i>	5
641087	<i>Histoire du mouvement des idées, XVIII^e-XX^e siècles</i>	5, 7
6410199	<i>La diplomatie culturelle de la France au XX^e siècle</i>	5, 7
641071	<i>Histoire de la Révolution française</i>	4
6410102	<i>Le rôle de l'église et le pouvoir politique en France</i>	4, 6, 8

3. Les modules dépourvus d'indication de semestre d'enseignement ne sont pas offerts pendant l'année universitaire en cours.

641074	<i>Histoire, politique et littérature au XIX^e siècle</i>	6, 8
641098	<i>Histoire de l'enseignement français et de l'enseignement du français en Grèce (XIX^e-XX^e siècles)</i>	6, 8
641072	<i>Art et société</i>	
641089	<i>Histoire de la colonisation française</i>	
6410195	<i>Voyageurs français, XV^e-XX^e siècles</i>	
641097	<i>Littérature française contemporaine et traduction</i>	5, 7
641099	<i>Analyse critique de traductions d'œuvres littéraires et approches théoriques</i>	5, 7
641092	<i>Traduction de textes journalistiques</i>	4
641060	<i>Outils d'aide à la traduction</i>	6, 8
641066	<i>Stylistique et traduction</i>	6, 8
641068	<i>Traduction du grec vers le français (thème)</i>	6, 8
641095	<i>Traduction de textes spécialisés</i>	6, 8

3. Modules optionnels

Le Programme d'études du Département de Langue et Littérature françaises comporte, enfin, des modules optionnels. L'étudiant peut choisir autant de modules optionnels qu'il lui convient pour atteindre le nombre de 240 ECTS requis pour l'obtention du diplôme. Ces modules, susceptibles d'être proposés par d'autres départements de la Faculté des Lettres, ne sont pas forcément offerts chaque année universitaire.

Les tableaux qui suivent recensent les modules optionnels par domaine d'études :

Langue française, Linguistique et Didactique

Code	Intitulé du module	Semestre
6410197	<i>Plurilinguisme et stratégies de compréhension de langues</i>	3, 5, 7
641057	<i>Grammaire de l'énonciation</i>	5
6410204	<i>Ressources numériques et stratégies pour l'enseignement du grec en tant que L2</i>	5
6410177	<i>Initiation à la stylistique</i>	5, 7
6410179	<i>Sémantique contrastive grec-français</i>	7
641025	<i>Les expressions figées pour enseigner le FLE et pour traduire</i>	4, 6, 8
641062	<i>Pratiques d'enseignement du FLE</i>	6
6410170	<i>Stage propre au Cadre de Référence Stratégique National</i>	6
6410198	<i>Jeux numériques éducatifs</i>	6
6410201	<i>La littératie multimodale dans l'enseignement des langues</i>	6, 8
64784	<i>Phonologie</i>	
64906	<i>Enseignement des langues et approche</i>	

	<i>interculturelle</i>	
641055	<i>Didactique de la prononciation de la langue française</i>	
641059	<i>Introduction aux notions fondamentales de la didactique du FLE</i>	
641090	<i>Analyse d'erreurs</i>	
6410110	<i>L'utilisation des TIC dans l'enseignement du français</i>	
6410125	<i>Questions de linguistique française - Initiation à la recherche linguistique</i>	
6410167	<i>Syntaxe de verbes du français</i>	
6410180	<i>Analyse du discours</i>	
6410188	<i>Enseignement du FOS/FOU</i>	
	<i>Étude linguistique de textes littéraires</i>	
	<i>Acquisition du FLE</i>	

Littérature française

Code	Intitulé du module	Semestre
6410182	<i>Antiquité et mythologie dans la littérature des XVI^e et XVII^e siècles</i>	5, 7
64984	<i>De la littérature au cinéma : le roman français et son adaptation cinématographique</i>	
641021	<i>Panorama de littérature française</i>	
641064	<i>Théorie du drame : du classicisme au théâtre engagé du XX^e siècle</i>	
6410103	<i>Relations franco-arabes en littérature et civilisation</i>	
6410112	<i>Introduction à l'Islam : civilisation arabe</i>	
6410165	<i>Questions de littérature, art et culture arabes</i>	
6410166	<i>Introduction à la littérature arabe</i>	
6410191	<i>Théâtre français et francophone contemporain</i>	
6410193	<i>Présences-absences de femmes dans le surréalisme</i>	

Histoire de la civilisation française

Code	Intitulé du module	Semestre
64890	<i>Les grandes étapes de l'histoire de France</i>	3, 5, 7
64909	<i>L'évolution de la civilisation française sur la base des régions</i>	4, 6, 8
6410189	<i>La France et l'Europe : XVIII^e-XXI^e siècles</i>	4, 6, 8
64915	<i>Maniement et usages de l'ordinateur en Sciences humaines</i>	
64982	<i>Cyberculture</i>	
641052	<i>À la découverte de l'orient : XV^e-XIX^e siècles</i>	
641084	<i>Les trente glorieuses et le premier choc pétrolier (1945-1975)</i>	
641088	<i>Les relations franco-helléniques au XX^e siècle</i>	

	<i>L'idée de l'unification européenne au XIX^e siècle (Saint-Simon, Victor Hugo, François Guizot)</i>	
6410124	<i>Histoire de la formation des professeurs de français du secondaire en Grèce : XIX^e-XXI^e siècles. Approches comparatistes</i>	
	<i>Histoire de l'art français</i>	
	<i>Histoire de l'urbanisation</i>	

Traduction et Traductologie

Code	Intitulé du module	Semestre
641042	<i>Traduction de textes d'essai</i>	5, 7
641076	<i>Traduction et interculturalité</i>	6, 8
6410108	<i>Atelier de traduction littéraire</i>	6, 8
6410168	<i>Traduction audiovisuelle</i>	6, 8
641040	<i>Questions de théorie : langue, littérature, traduction</i>	
641050	<i>Poétique et traduction</i>	
641078	<i>Histoire de la traduction / Critique de la traduction</i>	
641094	<i>Analyse et production de textes en grec</i>	
641096	<i>Terminologie, lexicographie, traduction</i>	
6410192	<i>Introduction à l'interprétation</i>	
6410194	<i>Atelier de traduction poétique</i>	

Modules communs à tous les domaines d'études

Code	Intitulé du module	Semestre
6410150	<i>Méthode de rédaction de travaux universitaires</i>	4, 6, 8
641082	<i>Entrepreneuriat et langues étrangères</i>	

4. Modules optionnels proposés par d'autres départements de la Faculté des Lettres

L'étudiant peut choisir jusqu'à six modules (0-6) de cet ordre.

Une liste détaillée des modules offerts pendant l'année universitaire 2022-2023 est à la disposition des intéressés au secrétariat.

N.B. Les cours sont uniformément dispensés en grec moderne.

5. Modules fonctionnant comme prérequis

Sont tenus pour prérequis les modules à l'obtention préalable desquels est soumise l'inscription à d'autres modules du Programme d'études. L'attention des étudiants, surtout des deux premières années, est tout particulièrement attirée sur le fait qu'ils ne pourront s'inscrire à bon nombre de modules de tous ordres sans avoir au préalable obtenu le module prérequis y afférent.

Suit le tableau détaillé de ce type de modules :

Module prérequis		Module dépendant	
6410127	<i>Oral I : compréhension et expression orales</i>	6410129	<i>Oral III : exposé oral</i>
641015	<i>Écrit I : textes et grammaire</i>	641029	<i>Écrit III : textes et grammaire</i>
641029 ou 641020	<i>Écrit III : textes et grammaire ou Grammaire française</i>	6410176	<i>Approfondissement en langue française</i>
64761	<i>Introduction à la linguistique théorique</i>	641030 641040 641057 641063 641065 641067 641080 6410125	<ul style="list-style-type: none"> • Morphologie • Questions de théorie : langue, littérature, traduction • Grammaire de l'énonciation • Linguistique appliquée et enseignement des langues • Sémantique • Syntaxe • Paramètres d'enseignement des langues étrangères • Questions de linguistique française - Initiation à la recherche linguistique
641065	<i>Sémantique</i>	6410179	<i>Sémantique contrastive grec-français</i>
6410111	<i>Phonétique de la langue française : approches théoriques et applications</i>	6410149 6410178	<ul style="list-style-type: none"> • Phonétique corrective assistée par ordinateur • Phonétique et développement de la compétence de lecture
641080	<i>Paramètres d'enseignement des langues étrangères</i>	641085 6410184	<ul style="list-style-type: none"> • Planification de l'enseignement du FLE • Stage en enseignement du FLE
641028	<i>Des avant-gardes au postmodernisme en littérature (roman-poésie)</i>	641091	<i>L'esthétique du moderne et du méta-moderne dans le théâtre du XX^e siècle</i>

		641093	• <i>Nouvelles écritures poétiques et romanesques au XX^e et au XXI^e siècle</i>
641033	<i>Littérature française du XIX^e siècle</i>	641070 6410104	• <i>La poésie du Parnasse et du symbolisme. Production littéraire du réalisme et du naturalisme</i> • <i>Littérature comparée I</i>
641012	<i>Société et politique du Siècle des lumières à la Révolution française</i>	641071	<i>Histoire de la Révolution française</i>
641019	<i>Approches de la France contemporaine à travers les textes</i>	641069	<i>Histoire du genre, XVIII^e-XXI^e siècles</i>
641031	<i>Civilisation française du XIX^e siècle</i>	641074 641089 641098	• <i>Histoire, politique et littérature au XIX^e siècle</i> • <i>Histoire de la colonisation française</i> • <i>Histoire de l'enseignement français et de l'enseignement du français en Grèce (XIX^e-XX^e siècles)</i>
641035	<i>Aspects de la vie culturelle en France contemporaine</i>	641072 6410195	<i>Art et société</i> <i>Voyageurs français, XV^e-XX^e siècles</i>
641075	<i>Traduction : théorie et pratique</i>	641042	<i>Traduction de textes d'essai</i>
641061	<i>Syntaxe contrastive grec-français et traduction</i>	641050 641066 641068 641095 641097	• <i>Poétique et traduction</i> • <i>Stylistique et traduction</i> • <i>Traduction du grec vers le français (thème)</i> • <i>Traduction de textes spécialisés</i> • <i>Littérature française contemporaine et traduction</i>

6. Inscriptions pédagogiques

Outre l'inscription administrative, prise une fois pour toutes lors de l'entrée au département, les étudiants sont tenus de prendre, en cours de chaque semestre, une inscription pédagogique aux modules dont ils ont l'intention de suivre les cours et de passer les examens correspondants. Les inscriptions pédagogiques se font exclusivement par voie électronique dans des délais rigoureusement fixés par le département et annoncés sur le site web et les tableaux du secrétariat. **En dehors desdits délais, aucune inscription pédagogique n'est possible et,**

partant, aucune passation d'épreuve, y compris pendant la session de rattrapage ayant lieu au mois de septembre.

7. Sessions d'examen

Les examens sont organisés en fin de semestre sous la responsabilité du Décanat de la Faculté des Lettres. Au mois de septembre est prévue une session de rattrapage pour tout module ayant été dispensé en semestre d'hiver ou de printemps. **Pour avoir accès aux différentes sessions d'examen, il suffit que l'étudiant ait dûment pris une inscription pédagogique aux modules qu'il souhaite présenter.**

8. Certification de l'aptitude à l'enseignement

Conformément aux lois 3848/2010 et 4186/2013, ainsi qu'au JO 2977/4-11-2014, les étudiants inscrits au Département à compter de l'année universitaire 2013-2014 sont susceptibles d'être certifiés aptes à l'enseignement dès lors que, pour l'obtention de leur diplôme, ils ont été déclarés admis aux modules requis de didactique et sciences de l'éducation.

Cette certification revêt un caractère obligatoire pour tout diplômé qui, attiré par les métiers de l'enseignement, désire préparer le concours de recrutement y afférent.

Pour de plus amples informations, s'adresser au secrétariat.

9. Conditions d'obtention du diplôme

Eu égard aux modalités définies ci-dessus, les étudiants inscrits pour la première fois (au semestre 1) au titre de l'année universitaire 2013-2014, et au-delà, doivent remplir les conditions suivantes pour l'obtention du Diplôme de Langue et Littérature françaises (niveau bac+4). (Décision de l'Assemblée du 10/07/2013) :

1. Inscription, assiduité et examen réussi, aux 25 modules obligatoires du Programme d'études.
2. Inscription, assiduité et examen réussi à 8 modules obligatoires à option, à raison de 2 par domaine d'études.
3. Inscription, assiduité et examen réussi à autant de modules optionnels ou obligatoires à option qu'il convient pour l'obtention du nombre requis de 240 ECTS. Ainsi que cela est stipulé plus haut,

les modules optionnels dispensés par d'autres départements de la Faculté des Lettres ne peuvent pas dépasser le nombre de six (0-6).

4. La durée des études ne peut pas être inférieure à sept semestres même si les conditions 1, 2 et 3 sont remplies.

10. Mode de calcul de la note de diplôme

La note finale destinée à figurer sur le diplôme résulte de la moyenne des notes obtenues aux différents modules (obligatoires, obligatoires à option et optionnels).

SYNOPSIS DU PROGRAMME D'ÉTUDES 2022-2023

La condition nécessaire pour l'obtention du diplôme est l'accumulation de la part de l'étudiant de **240 crédits ECTS**. Les modules offerts sont distingués en :

1. **modules obligatoires**, communs pour tous les étudiants
2. **modules obligatoires à option**
3. **modules optionnels**

1. Nombre de modules obligatoires : 25

Nombre de modules obligatoires offerts par domaine d'études :

Domaine	Nombre de modules obligatoires
Langue française, Linguistique et Didactique	11 (7 modules de langue française, 2 modules de linguistique, 2 modules de didactique)
Littérature française	6
Histoire de la civilisation française	6
Traduction et Traductologie	2

2. Nombre de modules obligatoires à option : 8

Les étudiants sont obligés de choisir au moins 2 modules dans chaque domaine d'études :

Domaine	Nombre de modules obligatoires à option
Langue française, Linguistique et Didactique	2
Littérature française	2
Histoire de la civilisation française	2
Traduction et Traductologie	2

3. Nombre de modules optionnels : libre

Les équipes des différents domaines du Département de Langue et Littérature françaises proposent aussi des modules optionnels. Les étudiants peuvent en outre choisir des modules optionnels proposés par d'autres départements de la Faculté des Lettres, jusqu'au nombre de six (0-6).

En fonction de leurs choix en matière de modules obligatoires à option et de modules optionnels, les étudiants peuvent élaborer leur propre cursus à partir du semestre 4, en optant pour les modules du domaine qui les interpelle. Cela dit, le diplôme de niveau bac+4 délivré par le Département de Langue et Littérature françaises revêt un caractère unique (en ce sens qu'il ne confère aucune mention de spécialité/dominante).

Suivent les tableaux détaillés de modules par semestre d'enseignement, avec indication du volume horaire, des crédits et des ECTS auxquels chaque module ouvre droit :

Semestre I

MODULES OBLIGATOIRES

Code	Intitulé du module	Domaine	Volume horaire	ECTS
6410127	<i>Oral I : compréhension et expression orales</i>	Langue française, Linguistique et Didactique	3	4
641015	<i>Écrit I : textes et grammaire</i>	Langue française, Linguistique et Didactique	3	5
641017	<i>Amour et idéaux du Moyen Âge à la Renaissance</i>	Littérature française	3	5
641023	<i>Analyse de textes littéraires</i>	Littérature française	3	4
641013	<i>De la féodalité à la monarchie absolue. Institutions politiques et mutations sociales en France du Moyen Âge au XVII^e siècle</i>	Histoire de la civilisation française	3	6
641019	<i>Approches de la France contemporaine à travers les textes</i>	Histoire de la civilisation française	3	4

Semestre 2

MODULES OBLIGATOIRES

Code	Intitulé du module	Domaine	Volume horaire	ECTS
6410128	<i>Oral II : compte rendu oral de documents sonores authentiques</i>	Langue française, Linguistique et Didactique	3	4
641018	<i>Écrit II : textes et grammaire</i>	Langue française, Linguistique et Didactique	3	5
64761	<i>Introduction à la linguistique théorique</i>	Langue française, Linguistique et Didactique	3	6
641014	<i>Valeurs et archétypes dans les textes du théâtre classique français</i>	Littérature française	3	6
641012	<i>Société et politique du Siècle des lumières à la Révolution française</i>	Histoire de la civilisation française	3	6

Semestre 3

MODULES OBLIGATOIRES

Code	Intitulé du module	Domaine	Volume horaire	ECTS
6410129	<i>Oral III : exposé oral</i> Prérequis : 6410127	Langue française, Linguistique et Didactique	3	4
641029	<i>Écrit III : textes et grammaire</i> Prérequis : 641015	Langue française, Linguistique et Didactique	3	5
641037	<i>Le Siècle des lumières en France</i>	Littérature française	3	6
641031	<i>Civilisation française du XIX^e siècle</i>	Histoire de la civilisation française	3	6
641035	<i>Aspects de la vie culturelle en France contemporaine</i>	Histoire de la civilisation française	3	5

MODULES OBLIGATOIRES À OPTION

Code	Intitulé du module	Domaine	Volume horaire	ECTS
641067	<i>Syntaxe</i> Prérequis : 64761	Langue française, Linguistique et Didactique	3	5

Semestre 4

MODULES OBLIGATOIRES

Code	Intitulé du module	Domaine	Volume horaire	ECTS
641020	<i>Grammaire française</i>	Langue française, Linguistique et Didactique	3	5
6410111	<i>Phonétique de la langue française : approches théoriques et applications</i>	Langue française, Linguistique et Didactique	3	6
641028	<i>Des avant-gardes au postmodernisme en littérature (roman-poésie)</i>	Littérature française	3	5
641033	<i>Littérature française du XIX^e siècle</i>	Littérature française	3	6
641026	<i>Vie sociale, politique et culturelle en France au XX^e siècle</i>	Histoire de la civilisation française	3	6
641061	<i>Syntaxe contrastive grec-français et traduction</i>	Traduction et Traductologie	3	6

MODULES OBLIGATOIRES À OPTION

Code	Intitulé du module	Domaine	Volume horaire	ECTS
641030	<i>Morphologie</i> Prérequis : 64761	Langue française, Linguistique et Didactique	3	5
641071	<i>Histoire de la Révolution française</i> Prérequis : 641012	Histoire de la civilisation française	3	5
6410102	<i>Le rôle de l'église et le</i>	Histoire de la	3	5

	<i>pouvoir politique en France</i>	civilisation française		
641092	<i>Traduction de textes journalistiques</i>	Traduction et Traductologie	3	5

Semestre 5

MODULES OBLIGATOIRES

Code	Intitulé du module	Domaine	Volume horaire	ECTS
641063	<i>Linguistique appliquée et enseignement des langues</i> Prérequis : 64761	Langue française, Linguistique et Didactique	3	7
641075	<i>Traduction : théorie et pratique</i>	Traduction et Traductologie	3	5

MODULES OBLIGATOIRES À OPTION

Code	Intitulé du module	Domaine	Volume horaire	ECTS
641065	<i>Sémantique</i> Prérequis : 64761	Langue française, Linguistique et Didactique	3	5
6410149	<i>Phonétique corrective assistée par ordinateur</i> Prérequis : 6410111	Langue française, Linguistique et Didactique	3	5
6410176	<i>Approfondissement en langue française</i> Prérequis : 641029 ou 641020	Langue française, Linguistique et Didactique	3	5
6410178	<i>Phonétique et développement de la compétence de lecture</i> Prérequis : 6410111	Langue française, Linguistique et Didactique	3	5
6410200	<i>Technologie des langues et bonnes pratiques pour l'enseignement/apprentissage des langues</i>	Langue française, Linguistique et Didactique	3	5
641093	<i>Nouvelles écritures poétiques et romanesques au XX^e et au XXI^e siècle</i>	Littérature française	3	5

	Prérequis : 641028			
6410171	<i>L'écriture de femmes dans la littérature française</i>	Littérature française	3	5
641069	<i>Histoire du genre, XVIII^e-XXI^e siècles</i> Prérequis : 641019	Histoire de la civilisation française	3	5
641087	<i>Histoire du mouvement des idées, XVIII^e-XX^e siècles</i>	Histoire de la civilisation française	3	5
6410199	<i>La diplomatie culturelle de la France au XX^e siècle</i>	Histoire de la civilisation française	3	5
641097	<i>Littérature française contemporaine et traduction</i> Prérequis : 641061	Traduction et Traductologie	3	5
641099	<i>Analyse critique de traductions d'œuvres littéraires et approches théoriques</i>	Traduction et Traductologie	3	5

Semestre 6

MODULES OBLIGATOIRES

Code	Intitulé du module	Domaine	Volume horaire	ECTS
641080	<i>Paramètres d'enseignement des langues étrangères</i> Prérequis : 64761	Langue française, Linguistique et Didactique	3	7

MODULES OBLIGATOIRES À OPTION

Code	Intitulé du module	Domaine	Volume horaire	ECTS
641032	<i>Histoire de la langue française</i>	Langue française, Linguistique et Didactique	3	5
641070	<i>La poésie du Parnasse et du symbolisme. Production littéraire du réalisme et du naturalisme</i> Prérequis : 641033	Littérature française	3	5
641073	<i>Textes littéraires du XVIII^e siècle</i>	Littérature française	3	5
6410181	<i>Littérature comparée II. Introduction à l'histoire et à la théorie de l'adaptation</i>	Littérature française	3	5
6410183	<i>Introduction pratique à la théorie littéraire</i>	Littérature française	3	5
641074	<i>Histoire, politique et littérature au XIX^e siècle</i> Prérequis : 641031	Histoire de la civilisation française	3	5
641098	<i>Histoire de l'enseignement français et de l'enseignement du français en Grèce (XIX^e-XX^e siècles)</i>	Histoire de la civilisation française	3	5

	Prérequis : 641031			
6410102	<i>Le rôle de l'église et le pouvoir politique en France</i>	Histoire de la civilisation française	3	5
641060	<i>Outils d'aide à la traduction</i>	Traduction et Traductologie	3	5
641066	<i>Stylistique et traduction</i> Prérequis : 641061	Traduction et Traductologie	3	5
641068	<i>Traduction du grec vers le français (thème)</i> Prérequis : 641061	Traduction et Traductologie	3	5
641095	<i>Traduction de textes spécialisés</i> Prérequis : 641061	Traduction et Traductologie	3	5

Semestre 7

MODULES OBLIGATOIRES À OPTION

Code	Intitulé du module	Domaine	Volume horaire	ECTS
641085	<i>Planification de l'enseignement du FLE</i> Prérequis : 641080	Langue française, Linguistique et Didactique	3	5
6410176	<i>Approfondissement en langue française</i> Prérequis : 641029 ou 641020	Langue française, Linguistique et Didactique	3	5
6410184	<i>Stage en enseignement du FLE</i> Prérequis : 641080	Langue française, Linguistique et Didactique	3	10
641091	<i>L'esthétique du moderne et du méta-moderne dans le théâtre du XX^e siècle</i> Prérequis : 641028	Littérature française	3	5
641093	<i>Nouvelles écritures poétiques et romanesques au XX^e et au XXI^e siècle</i> Prérequis : 641028	Littérature française	3	5
6410171	<i>L'écriture de femmes dans la littérature française</i>	Littérature française	3	5
641087	<i>Histoire du mouvement des idées, XVIII^e-XX^e siècles</i>	Histoire de la civilisation française	3	5
6410199	<i>La diplomatie culturelle de la France au XX^e siècle</i>	Histoire de la civilisation française	3	5
641097	<i>Littérature française contemporaine et traduction</i> Prérequis : 641061	Traduction et Traductologie	3	5
641099	<i>Analyse critique de traductions d'œuvres littéraires et approches théoriques</i>	Traduction et Traductologie	3	5

Semestre 8

MODULES OBLIGATOIRES À OPTION

Code	Intitulé du module	Domaine	Volume horaire	ECTS
641032	<i>Histoire de la langue française</i>	Langue française, Linguistique et Didactique	3	5
6410184	<i>Stage en enseignement du FLE</i> Prérequis : 641080	Langue française, Linguistique et Didactique	3	10
641070	<i>La poésie du Parnasse et du symbolisme. Production littéraire du réalisme et du naturalisme</i> Prérequis : 641033	Littérature française	3	5
641073	<i>Textes littéraires du XVIII^e siècle</i>	Littérature française	3	5
6410181	<i>Littérature comparée II. Introduction à l'histoire et à la théorie de l'adaptation</i>	Littérature française	3	5
6410183	<i>Introduction pratique à la théorie littéraire</i>	Littérature française	3	5
641074	<i>Histoire, politique et littérature au XIX^e siècle</i> Prérequis : 641031	Histoire de la civilisation française	3	5
641098	<i>Histoire de l'enseignement français et de l'enseignement du français en Grèce (XIX^e-XX^e siècles)</i> Prérequis : 641031	Histoire de la civilisation française	3	5
6410102	<i>Le rôle de l'église et le pouvoir politique en France</i>	Histoire de la civilisation française	3	5
641060	<i>Outils d'aide à la traduction</i>	Traduction et Traductologie	3	5
641066	<i>Stylistique et traduction</i>	Traduction et Traductologie	3	5

	Prérequis : 641061			
641068	<i>Traduction du grec vers le français (thème)</i> Prérequis : 641061	Traduction et Traductologie	3	5
641095	<i>Traduction de textes spécialisés</i> Prérequis : 641061	Traduction et Traductologie	3	5

Modules optionnels

Semestres d'hiver

Langue française, Linguistique et Didactique

Code	Intitulé du module	Semestre	Volume horaire	ECTS
6410197	<i>Plurilinguisme et stratégies de compréhension de langues</i>	3, 5, 7	3	4
641057	<i>Grammaire de l'énonciation</i> Prérequis : 64761	5	3	5
6410204	<i>Ressources numériques et stratégies pour l'enseignement du grec en tant que L2</i>	5	3	5
6410177	<i>Initiation à la stylistique</i>	5, 7	3	5
6410179	<i>Sémantique contrastive grec-français</i> Prérequis : 641065	7	3	5

Littérature française

Code	Intitulé du module	Semestre	Volume horaire	ECTS
6410182	<i>Antiquité et mythologie dans la littérature des XVI^e et XVII^e siècles</i>	5, 7	3	4

Histoire de la civilisation française

Code	Intitulé du module	Semestre	Volume horaire	ECTS
64890	<i>Les grandes étapes de l'histoire de France</i>	3, 5, 7	3	4

Traduction et Traductologie

Code	Intitulé du module	Semestre	Volume horaire	ECTS
641042	<i>Traduction de textes d'essai</i> Prérequis : 641075	5, 7	3	4

Semestres de printemps

Langue française, Linguistique et Didactique

Code	Intitulé du module	Semestre	Volume horaire	ECTS
641025	<i>Les expressions figées pour enseigner le FLE et pour traduire</i>	4, 6, 8	3	4
641062	<i>Pratiques d'enseignement du FLE</i>	6	3	5
6410170	<i>Stage propre au Cadre de Référence Stratégique National</i>	6	2	12
6410198	<i>Jeux numériques éducatifs</i>	6	3	5
6410201	<i>La littératie multimodale dans l'enseignement des langues</i>	6, 8	3	5

Histoire de la civilisation française

Code	Intitulé du module	Semestre	Volume horaire	ECTS
64909	<i>L'évolution de la civilisation française sur la base des régions</i>	4, 6, 8	3	4
6410189	<i>La France et l'Europe : XVIII^e-XXI^e siècles</i>	4, 6, 8	3	5

Traduction et Traductologie

Code	Intitulé du module	Semestre	Volume horaire	ECTS
641076	<i>Traduction et interculturelité</i>	6, 8	3	4
6410108	<i>Atelier de traduction littéraire</i>	6, 8	3	4
6410168	<i>Traduction audiovisuelle</i>	6, 8	3	5

Tous domaines confondus

Code	Intitulé du module	Semestre	Volume horaire	ECTS
6410150	<i>Méthode de rédaction de travaux universitaires</i>	4, 6, 8	3	4

CONTENU DES MODULES

• Modules obligatoires

Suivent, classés par semestre d'enseignement et domaine, les descriptifs des modules obligatoires offerts durant l'année universitaire 2022-2023.

Semestre 1

• Langue française, Linguistique et Didactique

(6410127) *ORAL I : COMPRÉHENSION ET EXPRESSION ORALES*

Enseignantes : A. Kalyva, K. Pliaka

Prenant appui sur des documents oraux variés, ce module se propose de sensibiliser les étudiants aux spécificités de l'oral et aux techniques de compréhension globale et sélective. La production orale se fait dans un objectif communicatif précis. Seront abordés les registres/niveaux de langue (standard, soutenu, familier etc.) utilisés en fonction de situations de communication précises (échanges de type professionnel ou officiel, échanges entre proches, entre personnes appartenant à un même groupe social etc.).

(641015) *ÉCRIT I : TEXTES ET GRAMMAIRE*

Enseignante : A. Kalyva

Prenant appui sur des textes généralement authentiques qui reflètent l'état actuel du français, le module se fixe les deux objectifs suivants :

1. *Initier à des concepts et techniques de base pour l'approche du code écrit*
 - Analyse de situations de communication variées : les spécificités de l'écrit (production et réception).
 - La notion de *registre/niveau de langue* : entraînement à la reconnaissance et à la reproduction, à l'écrit, des différents registres de langue propres au français.
 - Techniques de contraction et de reformulation de texte. Enrichissement du vocabulaire.

2. *Cultiver la conscience linguistique par l'analyse de faits grammaticaux précis*

- Introduction aux structures du groupe nominal (GN). GN minimal vs GN étendu. Les constituants du GN : déterminants et expansions (propositionnelles ou non) du noyau nominal.
- Deux des principaux substituts pronominaux du GN : pronoms personnels et relatifs. Approche morphologique et sémantico-syntaxique.

• **Littérature française**

(641017) *AMOUR ET IDÉAUX DU MOYEN ÂGE À LA RENAISSANCE*

Enseignante : M. Spyridopoulou

Le cours introduit les étudiant(e)s aux étapes les plus importantes de la littérature française du Moyen Âge central à la Renaissance par le moyen de deux notions principales se présentant soit séparément soit entrelacées : l'amour et les idéaux. Tout d'abord, nous examinerons l'apparition du concept de l'amour dans la poésie des troubadours et sa coexistence avec les idéaux chevaleresques dans la poésie narrative de Chrétien de Troyes. Ensuite, nous analyserons son aspect spiritualisé et abstrait chez les poètes de la Pléiade et le changement des idéaux qui serait étroitement lié aux idées humanistes de la Renaissance. Enfin, nous étudierons l'idéal de l'*homo universalis* et de l'éducation humaniste chez Rabelais et chez Montaigne.

Pour le Moyen Âge, on analysera des extraits de la *Chanson de Roland* et des textes de Bérout (*Tristan et Iseut*), Arnaut Daniel, Chrétien de Troyes, Marie de France, Villon. Pour la Renaissance, on analysera des textes de Ronsard, Louise Labé, Christine de Pisan, Marguerite de Navarre, Rabelais, Montaigne (écrivain à cheval entre la fin de la Renaissance et le baroque).

(641023) *ANALYSE DE TEXTES LITTÉRAIRES*

Enseignants : I. Papaspyridou, S. Paraschas

Le cours constitue une initiation des étudiants du premier semestre à l'étude des textes littéraires français. Il concerne les trois genres principaux (roman, poésie, théâtre). L'enseignement de la terminologie, nécessaire à ce type d'analyse, des figures stylistiques et syntaxiques, ainsi que des mécanismes qui permettent la compréhension et l'approfondissement d'un texte littéraire sont certains de ses aspects. Le corpus comprend des textes, aussi représentatifs que possible, de la période allant du XIX^e au XXI^e siècle.

L'étudiant devra saisir les spécificités génériques des textes. À titre d'exemple :

Texte romanesque. Focalisation, texte narratif ou descriptif, héros et personnages, schéma narratif, types de phrases.

Texte poétique. Versification, prosodie, rime, assonance et allitération.

Texte théâtral. Acte et scène, dialogue-monologue-stichomythie, schéma actantiel (Greimas), types de rôles, didascalies.

L'analyse proposée ne néglige point l'étude du paratexte, pas plus que celle de l'intertexte (Gérard Genette). L'étude du champ sémantique et lexical, l'approche thématique, l'analyse stylistique et syntaxique (figures de style, tropes) font également partie du cours.

À la fin du semestre, l'étudiant devra, de façon autonome, procéder à la lecture analytique de textes authentiques. Il sera en mesure de mettre en évidence leur originalité ainsi que leur portée. De même, il devra pouvoir rédiger un plan détaillé de dissertation.

• Histoire de la civilisation française

(641013) *DE LA FÉODALITÉ À LA MONARCHIE ABSOLUE.
INSTITUTIONS POLITIQUES ET MUTATIONS SOCIALES EN
FRANCE DU MOYEN ÂGE AU XVII^e SIÈCLE*

Enseignante : I. Apostolou

Ce cours propose une introduction aux grandes phases de l'histoire de la France du Moyen Âge à la mort de Louis XIV. La question de l'évolution de la monarchie française vers l'absolutisme et son affermissement sera le fil conducteur de notre enseignement. Après avoir abordé les différents aspects de la Féodalité, nous étudierons la Renaissance française, en nous attardant sur les caractéristiques de l'humanisme, les guerres d'Italie, la crise religieuse (Réforme et Contre-Réforme) et les guerres de religion, ainsi que sur les mutations économiques et sociales. Puis, dans un second temps, nous examinerons l'histoire politique, économique et sociale du XVII^e siècle. Plus précisément, à travers des sources diverses, nous analyserons la régence de Marie de Médicis, le règne personnel de Louis XIII et l'institution du ministériat. En outre, nous traiterons l'expression des oppositions entre les différentes classes sociales et nous nous intéresserons particulièrement à la Fronde. Nous examinerons particulièrement l'absolutisme de Louis XIV, son administration et sa politique économique et religieuse. Le cours permet d'envisager les différents aspects de la France du Grand Siècle.

Objectifs : maîtrise de l'histoire de la vie politique, économique et culturelle du Moyen Âge au XVII^e siècle. Analyse de sources documentaires.

Mode d'évaluation : examen final, exposé oral (optionnel) et travail écrit (optionnel).

(641019) *APPROCHES DE LA FRANCE CONTEMPORAINE À TRAVERS LES TEXTES*

Enseignant : N. Manitakis

Ce module vise à familiariser les étudiant(e)s avec divers aspects de la société et de la civilisation de la France contemporaine. Il propose, entre autres, l'étude d'institutions politiques, sociales et culturelles importantes, de questions liées à la population, à l'immigration, aux inégalités socioculturelles, aux modes de vie, à l'économie et au monde du travail, aux cultures (musiques, cinéma, littératures...) et aux politiques culturelles de l'État français, à la Francophonie en tant qu'institution et espace communautaire (géographique, linguistique, culturel).

L'enseignement se fait à partir de documents textuels, graphiques et audiovisuels.

Semestre 2

• Langue française, Linguistique et Didactique

(6410128) *ORAL II : COMPTE RENDU ORAL DE DOCUMENTS SONORES AUTHENTIQUES*

Enseignantes : M.-C. Anastassiadi, A. Kalyva

Ce module se propose d'entraîner les étudiants à :

- la compréhension de documents oraux appartenant à une typologie de discours différents ;
- la prise de notes de documents oraux, en vue de la restitution de leur contenu, oralement, de façon claire et structurée.

(641018) *ÉCRIT II : TEXTES ET GRAMMAIRE*

Enseignantes : A. Kalyva, K. Pliaka

Prenant appui sur des textes authentiques qui reflètent généralement l'état actuel du français, le module se fixe les deux objectifs suivants :

1. *Faire acquérir des techniques complexes de production et de réception affinée de l'écrit*

Compte rendu de document écrit authentique : rédaction structurée d'un texte qui, d'une manière tout aussi personnelle qu'objective, reformule en raccourci les contenus d'un document authentique tiré de la presse française ou plus généralement francophone.

2. *Cultiver la conscience linguistique par l'analyse de faits grammaticaux précis*

Seront étudiés les types de structure phrastique que voici :

- Structures interrogatives : interrogation totale et partielle, directe et indirecte ; morphologie et syntaxe des marqueurs interrogatifs.
- Structures négatives : négation totale, partielle et restrictive ; morphologie et syntaxe des marqueurs négatifs.
- Structures injonctives : formulation de l'ordre strict, du conseil, de la défense, etc. à l'aide de l'impératif, du subjonctif ou d'autres moyens syntaxiques.

(64761) *INTRODUCTION À LA LINGUISTIQUE THÉORIQUE*

Enseignante : E. Vlachou

Le but de ce cours est d'initier les étudiants aux sujets principaux qui préoccupent la Linguistique, la science qui étudie le langage humain, tel qu'il est réalisé à travers les langues naturelles. Synchronie/diachronie, relations paradigmatiques/syntagmatiques, distribution, langage/langue/parole, discours oral/écrit, analyse en constituants immédiats, signe linguistique, double articulation sont quelques-unes des notions qui seront examinées. On s'attardera, également, sur les différents niveaux d'analyse linguistique (phonétique, phonologie, morphologie, syntaxe, sémantique, pragmatique) ainsi que sur les principaux courants linguistiques (linguistique historique, structuralisme, grammaire générative).

• **Littérature française**

(641014) *VALEURS ET ARCHÉTYPES DANS LES TEXTES DU THÉÂTRE CLASSIQUE FRANÇAIS*

Enseignante : I. Papaspyridou

I. Introduction au XVII^e siècle.

La période de la monarchie absolue et l'esthétique classique (Malherbe, Boileau). Les courants d'idées : le libertinage, la préciosité, le jansénisme. La Querelle des Anciens et des Modernes. L'idéal de l'honnête homme. Les théories des grands philosophes Descartes et Pascal.

II. Le théâtre classique français. Présentation du théâtre des représentants de la tragédie Corneille et Racine. Étude de la comédie selon Molière.

III. Travaux pratiques : explication de textes (Racine, *Phèdre*. Molière, *Dom Juan*).

• Histoire de la civilisation française

(641012) SOCIÉTÉ ET POLITIQUE DU SIÈCLE DES LUMIÈRES À LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

Enseignante : L. Efthymiou

Le module proposé comprend six volets où sont étudiées des questions relatives :

- 1) à l'économie : le passage de l'interventionnisme économique à l'économie libérale.
- 2) aux institutions politiques : la contestation de la monarchie absolue ; le passage vers le régime représentatif et parlementaire ; le régime politique autoritaire établi par Napoléon I^{er}.
- 3) à la société : la montée de la bourgeoisie et la contestation de la structure de la société féodale ; la naissance de nouvelles valeurs sociales et morales sous la Révolution française ; l'évolution des institutions sociales : famille, instruction, assistance sociale etc.
- 4) à la politique religieuse : les querelles religieuses sous Louis XV ; religion et Révolution française ; la politique religieuse de Napoléon I^{er}.
- 5) au mouvement des idées : l'*Encyclopédie* ; théories économiques, doctrines politiques et religieuses, systèmes pédagogiques, progrès scientifiques ; la diffusion des nouvelles idées ; Théocrates et Idéologues.
- 6) aux arts : du style rococo au néo-classicisme et à l'art romantique : peinture, sculpture, architecture, musique.

Semestre 3

• Langue française, Linguistique et Didactique

(6410129) ORAL III : EXPOSÉ ORAL

Enseignants : M.-C. Anastassiadi, K. Forakis

Disposant d'un ou plusieurs documents écrits authentiques, qui peuvent facultativement servir de sources d'inspiration et d'information, l'étudiant apprend à faire un exposé fermement structuré sur un sujet d'intérêt général et de problématique précise, suivi d'un bref entretien visant à éclaircir nombre des points débattus.

(641029) *ÉCRIT III : TEXTES ET GRAMMAIRE*

Enseignantes : A. Moustaki, K. Menouti

Prenant appui sur des textes authentiques qui reflètent généralement l'état actuel du français, le module se fixe les deux objectifs suivants :

1. *Faire acquérir des techniques complexes de production et de réception affinées de l'écrit*

Pratique de la note de synthèse : rédaction structurée d'un texte qui, d'une manière tout aussi personnelle qu'objective, intègre, confronte et compare à la fois les contenus de différents documents proches par la problématique.

2. *Cultiver la conscience linguistique par l'analyse de faits grammaticaux précis*

Groupe verbal : les paramètres flexionnels du verbe. Seront tout particulièrement étudiés les points que voici :

- Personne et nombre du verbe.
- Mode, temps et aspect du verbe.
- Voix (ou diathèse) du verbe.

• **Littérature française**

(641037) *LE SIÈCLE DES LUMIÈRES EN FRANCE*

Enseignante : A. Stefanaki

Introduction : le Siècle des lumières en France comme manifestation d'un nouvel humanisme.

Les rois de France : incarnation de la royauté « de droit divin ».

Le catholicisme de l'époque face à l'église chrétienne réformée.

La vie artistique et littéraire au XVIII^e siècle est brièvement abordée.

Les sujets principaux de ce module :

A. L'apport littéraire de Pierre Bayle, Fontenelle, Montesquieu, de l'Abbé Prévost et de Voltaire ; leur influence sur le développement de la littérature et de la philosophie ; leur contribution à la réforme de la société et l'accès du peuple « au bonheur sur la terre et non pas aux cieux » (théorie et choix de textes).

B. L'*Encyclopédie* et son rôle dans le développement de la « raison humaine » et son impact sur la société.

Référence à son originalité.

Le matérialisme athée, l'idée de la prospérité humaine sont également enseignés ; le rôle de la « sensibilité » comme élément essentiel ayant frayé la voie au préromantisme.

- **Histoire de la civilisation française**

(641031) *CIVILISATION FRANÇAISE DU XIX^e SIÈCLE*

Enseignante : D. Provata

Le but de ce cours est d'initier les étudiants à la civilisation française du XIX^e siècle. Pendant la période qui s'étend de la chute de Napoléon à la Grande Guerre, la France connaît d'importantes évolutions et des innovations qui conduiront le pays vers la modernité. Le cours traitera des transformations politiques et sociales ainsi que des différents régimes politiques qui se sont succédé (monarchie constitutionnelle, Seconde République, Second Empire et le début de la Troisième République). Sont également examinés des aspects de la vie quotidienne et de la civilisation matérielle, les mouvements d'idées et les courants artistiques.

(641035) *ASPECTS DE LA VIE CULTURELLE EN FRANCE CONTEMPORAINE*

Enseignante : I. Apostolou

Dans le cadre d'une approche critique, le cours traite de la vie culturelle de la société française contemporaine. Plus précisément, après une introduction aux études culturelles et à l'histoire culturelle, nous étudierons les caractéristiques de la culture dominante dans la société ainsi que le phénomène de la contre-culture, caractéristique de la société industrielle capitaliste. De plus, conformément aux approches théoriques de Bourdieu, Foucault, Ory, Rioux, Sirinelli, nous analyserons les différents aspects de la culture d'élite et de la culture populaire. En outre, nous examinerons la montée de la culture de masse et la culture des jeunes (après Mai 68). De plus, nous aborderons la présence de la culture des marginaux en France contemporaine. Nous nous intéresserons particulièrement à la politique culturelle française et à la contribution de Malraux ainsi qu'à la notion de *l'exception culturelle française*. Par ailleurs, nous nous attarderons sur la sauvegarde et la transmission de l'héritage culturel français. Finalement, à travers des exemples caractéristiques de la production culturelle française (musique, cinéma, théâtre, opéra, festivals, mode, gastronomie, art, jeux télévisés, émissions de télé-réalité), nous envisagerons les pratiques culturelles des Français.

Objectifs : analyse critique de la diversité de la vie culturelle de la France contemporaine. Exploitation de sources documentaires.

Mode d'évaluation : examen final (80 %) et exposé oral (10 %) et commentaire composé présenté également oralement (10 %).

Semestre 4

• Langue française, Linguistique et Didactique

(641020) *GRAMMAIRE FRANÇAISE*

Enseignant : K. Forakis

Le module forme le propos d'affiner le potentiel linguistique des étudiants tout en cultivant leur compétence métalinguistique au moyen d'une réflexion approfondie sur des faits grammaticaux précis.

La thématique retenue est fournie par les contenus traditionnellement rassemblés sous la rubrique de « phrase complexe ». Sont plus particulièrement étudiés les modes de liaison propositionnelle, paratactiques comme hypotactiques, l'accent étant mis sur le classement et l'analyse des propositions subordonnées. L'approche s'appuie sur des échantillons représentatifs du français écrit, moderne et contemporain, sans pour autant exclure l'oral ni la variation linguistique.

(6410111) *PHONÉTIQUE DE LA LANGUE FRANÇAISE : APPROCHES THÉORIQUES ET APPLICATIONS*

Enseignante : M. Patéli

Le module consiste dans le diagnostic et la correction d'erreurs de prononciation (sons, accentuation, rythme, intonation), aussi bien en perception qu'en production. Une importance particulière est accordée aux phénomènes phonétiques caractérisant le système phonologique du français, qui n'existent pas dans celui du grec.

Les étudiants

- sont sensibilisés et entraînés au repérage et à la discrimination des sons et de la prosodie du français à l'aide d'activités fermées ;
- sont familiarisés avec la correspondance entre les sons du français et leur graphie respective (phonie/graphie) ;
- apprennent le fonctionnement du mécanisme de la phonation et sa contribution dans la production de la parole, ainsi que les caractéristiques des voyelles, des consonnes et des semi-voyelles qui contribuent à leur bonne production ;
- sont entraînés, d'une part, à reproduire correctement les sons du français à l'aide d'activités de répétition, de transformation, de

lecture et, d'autre part, à faire correspondre des modèles intonatifs à des schémas intonatifs ;

- approfondissent dans la phonétique suprasegmentale (syllabe, rythme, accentuation, intonation) à travers un support théorique solide ;
- acquièrent un savoir théorique relatif à la phonétique segmentale (réalisation du « e » caduc : [ə]) et à la phonétique suprasegmentale (fonction démarcatrice et expressive de l'accentuation).
- Une importance particulière est également accordée à des phénomènes de coarticulation (enchaînement, élision, liaison, assimilation, harmonisation vocalique).

Les moyens de correction sont puisés dans toutes les méthodes de correction phonétique. Les phénomènes phonétiques et supra-segmentaux étudiés sont définis, en principe, par les erreurs et les besoins des étudiants.

• Littérature française

(641028) *DES AVANT-GARDES AU POSTMODERNISME EN LITTÉRATURE (ROMAN-POÉSIE)*

Enseignante : H. Tatsopoulou

Référence à la littérature française du XIX^e siècle (roman-poésie) – Apparition des divers mouvements d'avant-garde en Europe et leur écho en France – Interférences entre la littérature et les arts – Évolution et mutations de la poésie et du roman français au XX^e siècle.

Étude de poèmes et de textes en prose représentatifs – Commentaire composé.

(641033) *LITTÉRATURE FRANÇAISE DU XIX^e SIÈCLE*

Enseignante : A. Stefanaki

Étude de la nouvelle vision de l'homme et du monde, telle qu'elle apparaît dans la littérature romantique de la période post-révolutionnaire, au cours de la première moitié du XIX^e siècle, en réaction au rationalisme des Lumières : il s'agit d'une perspective individuelle du monde à travers la parole lyrique originale, de l'imagination créative, de la passion de l'idéal, de l'absolu et du sentiment de tristesse lié à l'incomplet de la destinée. On étudie également la remise en cause des règles, des stéréotypes de la tradition littéraire dans l'expression et la thématique. L'enseignement met l'accent sur le passage de la recherche de la vérité intérieure à la réflexion socio-politique, qui reflète – dans les textes littéraires – les modifications des classes sociales.

• Histoire de la civilisation française

(641026) *VIE SOCIALE, POLITIQUE ET CULTURELLE EN FRANCE AU XX^e SIÈCLE*

Enseignant : N. Manitakis

Ce module présente l'histoire de la civilisation française durant les années 1914-1995 :

I. Première et Seconde Guerre mondiale : le rôle de la France durant ces guerres du XX^e siècle et les mutations apportées à la société française

II. Vie économique et vie sociale

A. Crises économiques de 1929 à 1939 et de 1973 à 1988 ; le redressement de l'économie et son développement (1953-1973)

B. Conflits et mutations sociaux

C. Mouvements sociaux : ouvrier, féminin et universitaire

III. Vie politique

A. La III^e République après la Première Guerre mondiale : 1920-1939, crise du socialisme et du parlementarisme ; politique sociale des années 1920-1939, les réformes du Front populaire

B. Le régime de Vichy (1940-1944)

C. La IV^e et la V^e République française (1946-1995) : la reconstruction politique et la stabilisation de la France, institutions politiques, la période de De Gaulle, la prise du pouvoir par les socialistes

D. La fin de la décolonisation

E. L'éducation

Pour l'évaluation de l'étudiant : l'assiduité est obligatoire, ainsi qu'un exposé oral en classe.

• Traduction et Traductologie

(641061) *SYNTAXE CONTRASTIVE GREC-FRANÇAIS ET TRADUCTION*

Enseignante : A.-V. Pantazara

Un phénomène fréquent pendant l'activité de traduction consiste en ce que le traducteur commet des fautes, qui influent sur la qualité de sa traduction. Ces fautes sont dues soit à des interférences de la langue maternelle, soit au fait que le traducteur procède à une traduction mot-à-mot à partir de l'original. Le dénominateur commun dans les deux cas est la maîtrise déficiente des particularités des deux langues d'étude. Par conséquent, la traduction présente des fautes soit au niveau des structures (morphologie, syntaxe) soit au niveau de la compréhension (vocabulaire, sémantique, pragmatique) et de la stylistique.

Le but que se donne ce cours est de présenter aux étudiants les particularités de chacune des deux langues mises en contraste (grec moderne et français), afin de les sensibiliser quant aux divergences et les fautes qui sont issues de différents choix aussi bien au niveau morphologique, lexical (faux amis), syntaxique qu'au niveau pragmatique et stylistique.

Semestre 5

• Langue française, Linguistique et Didactique

(641063) *LINGUISTIQUE APPLIQUÉE ET ENSEIGNEMENT DES LANGUES*

Enseignante : K. Menouti

L'acquisition d'un nouveau système linguistique représente une activité cognitive substantielle et constitue un processus complexe et souvent long et fastidieux. C'est pourquoi son enseignement exige l'étude des disciplines scientifiques qui ont servi de référence à la Didactique des Langues. Dans le cadre de ce cours, sont présentées :

- les principales *théories linguistiques* (structurale, fonctionnelle, énonciative, contrastive, cognitive) et branches de la *Linguistique* (Pragmatique, Sociolinguistique, Psycholinguistique),
- les *théories d'apprentissage* dominantes (Behaviorisme, Gestaltisme, Cognitivisme, Socioconstructivisme),

qui, au fil du temps, ont servi de modèle à l'enseignement des langues (d'origine ou étrangère/seconde) et qui expliquent des pratiques didactiques (objectifs d'enseignement, approches méthodologiques, stratégies et techniques d'enseignement, types d'activités d'apprentissage...) visant l'optimisation des acquisitions linguistiques/langagières des apprenants.

S'agissant enfin des approches didacto-pédagogiques privilégiées actuellement dans l'enseignement des langues, sont présentés les principaux constats et postulats de recherches réalisées dans le domaine des *sciences cognitives* et de la discipline *Acquisition des L2* (interlangue et influences translinguistiques, transfert, interférences...) sur les activités mentales et cognitives du développement langagier et les processus d'acquisition des langues eu égard au niveau d'analyse linguistique (phonologique, sémantique, lexico-morphologique, morphosyntaxique, pragmatique, textuel).

- **Traduction et Traductologie**

(641075) *TRADUCTION : THÉORIE ET PRATIQUE*

Enseignante : E. Tziafa

a) Théorie : Bref survol de l'histoire de la traduction. Présentation de la terminologie de la traduction ainsi que de différentes théories traductologiques. Approche détaillée de l'activité de traduction.

b) Pratique : Traduction de textes littéraires, de textes journalistiques et d'essais du français vers le grec et vice-versa.

Semestre 6

- **Langue française, Linguistique et Didactique**

(641080) *PARAMÈTRES D'ENSEIGNEMENT DES LANGUES ÉTRANGÈRES*

Enseignante : M. Vihou

Le cours étudie les paramètres qui définissent l'enseignement/apprentissage d'une langue étrangère et dont dépend l'efficacité de l'acte didactique. Les paramètres étudiés s'inscrivent dans les principes du cognitivisme et des tendances pédagogiques actuelles (centration sur l'apprenant, pédagogie différenciée, perspective actionnelle, etc.). En outre, au travers de l'étude des notions de besoin, motivation, objectifs et contenus du cours, pratiques et méthodes d'enseignement, matériel didactique, etc., les étudiants – en tant que futurs enseignants de FLE – se mettent en contact avec la complexité de l'enseignement d'une langue étrangère, et prennent conscience du caractère interdépendant des différents paramètres du contexte didactique.

• Modules obligatoires à option

Suivent, classés par type de semestre d'enseignement (hiver/printemps) et par domaine, les descriptifs des modules obligatoires à option offerts durant l'année universitaire 2022-2023.

Semestres d'hiver

• Langue française, Linguistique et Didactique

(641065) *SÉMANTIQUE*

Enseignante : E. Vlachou

L'objectif principal du cours est l'analyse du sens des unités linguistiques : mot, phrase, proposition. On expose les théories principales du secteur de la Sémantique telles que la double articulation du signe linguistique, la grammaire de Montague, la théorie des valeurs de vérité, les théories des mondes possibles. Des données du français sont analysées en comparaison, si nécessaire, à des données du grec. La compréhension de l'interface des niveaux de l'analyse sémantique (mot, phrase, proposition) se fait à l'aide d'exercices qui demandent l'application des outils théoriques acquis par les étudiants.

(641067) *SYNTAXE*

Enseignante : R. Delveroudi

L'objectif principal du cours est l'analyse de la phrase française. On exposera les différences entre grammaire traditionnelle et analyse linguistique, entre grammaire notionnelle et grammaire formelle. On présentera également les principes du courant structuraliste, les notions de la grammaire inhérente et de la grammaire immanente, ainsi que les distinctions fondamentales *langue/parole* et *compétence/performance*. On examinera la notion de l'ambivalence structurale, les types de phrase simple et complexe, ainsi que les transformations qui les produisent. En s'appuyant sur des outils notionnels et méthodologiques du structuralisme et de la grammaire générative, les étudiants et les étudiantes s'exerceront à l'analyse des phrases françaises en leurs constituants immédiats, à la localisation des groupes et des groupes emboîtés et à la reconnaissance de leurs catégories grammaticales.

(641085) *PLANIFICATION DE L'ENSEIGNEMENT DU FLE*

Enseignante : K. Menouti

L'objectif de ce cours est de faire développer chez l'enseignant la compétence d'exploiter ses connaissances théoriques en matière de Didactique des Langues dans l'organisation de ses enseignements : concevoir une planification de parcours didactiques efficace pour l'appropriation d'éléments linguistiques et de phénomènes socio-culturels de la langue étudiée par le choix de contenus d'enseignement et une approche méthodologique appropriés au public des apprenants (compte tenu de l'âge et du niveau de maîtrise de la langue) et dans un environnement/contexte d'apprentissage donné.

Sont de nouveau étudiés les principes et concepts fondamentaux de la Didactique actuelle des langues et des sciences de référence (voir modules prérequis 1063 et 1080) en vue de la planification de l'enseignement de la langue et précisément pour :

- définir les *objectifs d'enseignement* en termes de *compétences* à faire développer chez l'apprenant/utilisateur de la langue à travers les diverses *activités de communication langagière* (réception, production, interaction et médiation),
- délimiter les *contenus d'enseignement* et types de *matériel didactique*,
- choisir les *méthodes, techniques* et *stratégies d'enseignement* appropriées, et veiller à l'adéquation de l'*équipement* et des *supports* d'enseignement de la langue, et surtout des *types et modes d'évaluation* des acquisitions/apprentissages langagiers...

L'accent est mis sur l'*approche de perspective actionnelle* qui prépare l'apprenant à l'utilisation active de la langue à travers des activités, tâches et actions d'un aspect souvent socio-professionnel (*approche par les tâches*), centrées sur le sens et qui correspondent à celles de la vie réelle. De ce point de vue, elles constituent un facteur d'activation et de motivation pour l'apprentissage/acquisition de la langue.

(6410149) PHONÉTIQUE CORRECTIVE ASSISTÉE PAR ORDINATEUR

Enseignante : M. Patéli / Assistance technique : Th Thomas

Le cours vise l'amélioration de la compétence de perception et de production des étudiants, en vue du développement de leur compétence phonologique. À travers des activités auditives, les étudiants apprennent à repérer, discriminer et corriger les sons, le rythme et l'intonation qui caractérisent le système phonologique du français et qui sont absents de celui de leur langue maternelle.

Des activités mixtes de perception et de reproduction ainsi que des activités de production fondées sur des méthodes connues de correction phonétique sont proposées afin que les étudiants fixent la bonne

prononciation du français et acquièrent ainsi un nouveau système phonologique.

Enfin, les étudiants, au moyen de la lecture à haute voix, s'entraînent à produire une prononciation correcte à partir de textes écrits.

(6410176) *APPROFONDISSEMENT EN LANGUE FRANÇAISE*

Enseignant : K. Forakis

Le propos du module est d'exposer les étudiants à des aspects délicats du système linguistique du français contemporain dans toute sa diversité, en les entraînant à reconnaître, à analyser et à reproduire des tours dont le maniement suppose des compétences linguistiques, sociolinguistiques et pragmatiques affirmées. Dans la composition du programme entrent des questions comme la subordination propositionnelle, le processus emphatique d'extraction, l'infinitif centre de périphrase, la distribution intra- et suprasyntaxique, le statut sémantico-logique de certains articulateurs.

(6410178) *PHONÉTIQUE ET DÉVELOPPEMENT DE LA COMPÉTENCE DE LECTURE*

Enseignante : M. Patéli

L'objectif du module consiste à faire développer aux étudiants une compétence de lecture et plus particulièrement une compétence de lecture à haute voix. Les étudiants travaillent sur des textes littéraires, des essais, des critiques, des articles de presse, des bandes dessinées présentant des caractéristiques textuelles différentes qui doivent être prises en compte dans l'acte de lire à haute voix. Bien lire c'est comprendre du sens mais c'est aussi et surtout faire comprendre du sens. Le lecteur (notre étudiant en l'occurrence) devient ainsi le médiateur entre un texte écrit et un public récepteur d'un message oral transmis par le lecteur. Pour que cette interaction, texte-lecteur-public puisse fonctionner, les étudiants apprennent à construire des stratégies de compréhension tributaires des différents types de texte, indispensables et requises pour une bonne performance lectorale. Ils apprennent ainsi à découvrir le texte proposé en classe, à prendre position face au texte et surtout dans le texte, à comprendre son contenu, à ressentir et interpréter les idées et les sentiments de son auteur.

Durant l'étape de la lecture à voix haute, aidés par ce qu'ils ont appris dans l'étape de compréhension, les étudiants ont l'occasion de conceptualiser et de fixer les compétences prosodiques qui sont nécessaires à un tel type de lecture. Ils apprennent à choisir leur débit, à rythmer leurs phrases, à choisir et à utiliser parmi les différentes fonctions de l'accentuation et de l'intonation celle qui représente le

mieux le type du document, le genre du texte, le sens et le sentiment à transmettre. Guidés par leur enseignant, qui se transforme pour les besoins du cours en metteur en scène, les étudiants s'investissent dans leur lecture, ils apprennent à se détacher de leur personnalité pour revêtir une autre, dictée par le contenu du texte mais aussi par leur propre interprétation des idées du texte et à jouer voire à interpréter un rôle qui a ses propres règles d'expression à l'oral. L'amélioration de l'articulation et de la coarticulation des sons n'est pas exclue des objectifs du cours puisque la phonétique suprasegmentale est un outil précieux de correction phonétique.

(6410184) *STAGE EN ENSEIGNEMENT DU FLE*

Enseignante : A. Kalyva

Ce cours propose aux étudiants/futurs enseignants de FLE des occasions de mise en pratique de la formation théorique acquise lors des cours de Didactique des Langues et a comme objectifs principaux :

- se familiariser avec l'espace scolaire, les formalités et les modalités de l'enseignement des langues,
- observer des enseignants de FLE dans l'exercice de leur fonction,
- réfléchir sur les possibilités de mise en valeur des hypothèses théoriques de la Didactique des Langues (théories linguistiques, de l'apprentissage langagier, sur l'acquisition des L2...),
- s'entraîner à l'application des connaissances et des compétences acquises pendant sa formation.

Plus précisément, dans le cadre de ce cours, les étudiants

- suivent, en s'appuyant sur une grille d'observation mise à leur disposition par l'enseignante, des enseignements de FLE dans des établissements scolaires, publics ou privés, de l'enseignement secondaire (collège et lycée), et
- doivent dispenser deux heures de cours de FLE (en collaboration avec le professeur responsable) dans les classes d'accueil.

L'évaluation de la participation des étudiants au cours et au stage se fait sur la base des rapports des professeurs (du primaire et du secondaire) concernant les enseignements dispensés par les étudiants, et des devoirs individuels et collaboratifs/coopératifs de ces derniers qui comprennent :

- description et analyse critique des processus pédagogique et didactique des enseignements suivis et dispensés (eu égard aux objectifs fixés) ;
- création de matériel didactique pour les enseignements pris en charge ;
- réalisation d'études/recherches sur des approches/pratiques didactiques, méthodologiques et pédagogiques.

(6410200) *TECHNOLOGIE DES LANGUES ET BONNES PRATIQUES POUR L'ENSEIGNEMENT/APPRENTISSAGE DES LANGUES*

Enseignante : O. Voskaki

Ce cours étudie les moyens d'intégrer les technologies numériques dans l'enseignement des langues. L'objectif en est de créer un matériel de soutien approprié lors de la conception du cours, apte à impliquer les enseignant(e)s et les élèves dans des processus actifs de sensibilisation linguistique. L'accent est mis sur l'adoption de bonnes pratiques grâce à des outils numériques web 2.0, librement accessibles et utiles tant pour la préparation des enseignant(e)s au cours de langue que pour l'autonomie des apprenant(e)s et la poursuite de l'apprentissage en dehors de la classe.

En même temps, le cours guide les étudiant(e)s dans l'exploration critique des environnements numériques disponibles en fonction des besoins pédagogiques de leur classe de langue. Le développement des compétences en littératie numérique dans la classe de langue étrangère est étudié en parallèle avec les paramètres établis par le Cadre européen commun de référence pour les langues.

Des questions relatives aux répertoires numériques, aux plateformes d'apprentissage numériques et à la conception de scénarios pédagogiques intégrant l'utilisation de médias numériques sont présentées et analysées.

Le cours s'effectuant sous forme de laboratoire, l'assiduité des étudiant(e)s est recommandée. Aucune connaissance spécialisée en informatique n'est requise pour suivre ce cours. L'évaluation des compétences acquises par les étudiant(e)s dans ce cours sera basée sur un portfolio de travaux individuels et collectifs.

• **Littérature française**

(641091) *L'ESTHÉTIQUE DU MODERNE ET DU MÉTA-MODERNE DANS LE THÉÂTRE DU XX^e SIÈCLE*

Enseignante : I. Papaspyridou

Le cours comprend deux parties : d'une part, le parcours systématique du théâtre français du XX^e siècle (du théâtre néoromantique au théâtre contemporain) ; de l'autre, l'étude de l'œuvre de J. Genet, *Les Bonnes*.

Travaux pratiques : explication d'extraits de pièces de théâtre, initiation à la technique du commentaire composé.

(641093) *NOUVELLES ÉCRITURES POÉTIQUES ET ROMANESQUES AU XX^e ET AU XXI^e SIÈCLE*

Enseignante : H. Tatsopoulou

Ce module se propose d'examiner les formes d'écriture novatrices qui ont renouvelé la poésie et le roman français au XX^e et au XXI^e siècle. On étudiera l'évolution du discours poétique et romanesque durant cette période, tout en mettant en évidence les nouvelles tendances stylistiques ainsi que l'originalité des moyens d'expression utilisés, compte tenu du contexte culturel, idéologique et esthétique.

Étude de textes en prose et de poèmes représentatifs. Analyse de l'œuvre *La Place* d'Annie Ernaux. Commentaire composé.

(6410171) *L'ÉCRITURE DE FEMMES DANS LA LITTÉRATURE FRANÇAISE*

Enseignante : M. Spyridopoulou

Ce cours examine des textes représentatifs (en prose et en vers) d'écrivaines depuis le Moyen Âge jusqu'au XX^e siècle, visant d'une part à répondre à la question « l'écriture a-t-elle un sexe ? » et d'autre part à préciser les particularités (formelles et thématiques) de cette écriture dite « féminine ».

Cette exploration se rattachera aux questionnements théoriques et à certains essais de la théorie féministe (Beauvoir, Cixous, Irigaray, Kristeva). Prenant comme point de départ indicatif Christine de Pisan, écrivaine de nombreuses œuvres et féministe avant la lettre, la poétesse Louise Labé et Marguerite de Navarre (Renaissance), on analysera des extraits des œuvres de Mme de Lafayette, de Mme de Châtelet et de George Sand afin de se focaliser sur Marguerite Duras, Assia Djebar et Annie Ernaux (XX^e siècle) et de mettre ainsi en relief l'écriture féminine contemporaine en tant que nouveauté esthétique primordiale.

• **Histoire de la civilisation française**

(641069) *HISTOIRE DU GENRE, XVIII^e-XXI^e SIÈCLES*

Enseignante : L. Efthymiou

Ce module envisage l'histoire politique, sociale et culturelle de la France du XVIII^e au XXI^e siècle à travers le prisme de la catégorie d'analyse du genre. En d'autres termes, y est étudiée la différence sociale et culturelle des sexes en tant que résultat d'une construction sociale et culturelle issue d'un processus historique, qui s'appuie autant sur les réalités matérielles de la condition des hommes et des femmes que sur des discours et des représentations. Plus précisément, la dissymétrie sociale, politique et culturelle dans les rapports sexués, articulés en termes de pouvoir, est recherchée dans des questions relatives à la politique, au travail, à l'enseignement ; à travers des paramètres tels que la langue, les discours idéologiques et les

représentations. Enfin, y est abordée l'histoire du mouvement féministe français.

(641087) *HISTOIRE DU MOUVEMENT DES IDÉES, XVIII^e-XX^e SIÈCLES*

Enseignante : L. Efthymiou

Ce module est consacré à l'étude des doctrines et des idées qui ont largement contribué à la naissance de divers mouvements politiques et sociaux en France : le mouvement philosophique des Lumières, le libéralisme, le socialisme, le communisme, le féminisme, le fascisme etc.

(6410199) *LA DIPLOMATIE CULTURELLE DE LA FRANCE AU XX^e SIÈCLE*

Enseignant : N. Manitakis

Ce cours vise à initier les étudiants à la notion et aux pratiques de la diplomatie culturelle, telle qu'elle a été exercée par la France au cours du XX^e siècle en Europe orientale, ainsi qu'en Méditerranée orientale. Grande puissance de l'époque, la France a été l'un des tout premiers pays au monde à s'être adonné à ce genre de politique extérieure. Considérée comme un État pionnier dans ce domaine, son action a souvent servi de modèle à d'autres pays. Il convient par conséquent de s'interroger, en premier lieu, sur la notion même de diplomatie culturelle, examinée de pair avec celle de « Soft power », introduite par J. Nye. On se penchera ensuite sur les objectifs affichés de cette politique et les moyens mis en place afin de les réaliser. On étudiera, en particulier, des pratiques culturelles et éducatives, telles que l'attribution de bourses, l'organisation de manifestations artistiques et intellectuelles, la mise en place de politiques de promotion des livres, la signature d'accords culturels interétatiques, etc. Le cours se focalisera sur le rôle joué par des institutions telles que les Instituts français et les associations francophiles. Il sera aussi question de procéder à une comparaison de la politique française avec celle d'autres grandes puissances (Allemagne, Italie, Grande-Bretagne, États-Unis, URSS), afin de mieux dégager les spécificités françaises. Le cours cherche plus généralement à mieux comprendre la place dominante occupée par la France au niveau international et l'importance accordée aux ressources culturelles comme source d'influence.

• **Traduction et Traductologie**

(641097) *LITTÉRATURE FRANÇAISE CONTEMPORAINE ET TRADUCTION*

Enseignante : M. Papadima

Ayant comme point de départ la période de l'immédiat après-guerre, l'étudiant fait connaissance avec des textes représentatifs des courants littéraires et des auteurs français les plus importants de la deuxième moitié du XX^e siècle : Simone de Beauvoir, Boris Vian, Françoise Sagan, Marguerite Duras, Claude Simon, Alain Robbe-Grillet, Michel Tournier, Annie Ernaux, Daniel Pennac, Michel Houellebecq, Anne Gavalda, Jean Claude-Izzo, Pierre Lemaître, figurent parmi les auteurs étudiés. Sont également étudiées la réception de ces œuvres dans le système littéraire grec ainsi que leurs traductions. En parallèle sont traduites des pages représentatives des auteurs mentionnés.

(641099) *ANALYSE CRITIQUE DE TRADUCTIONS D'ŒUVRES LITTÉRAIRES ET APPROCHES THÉORIQUES*

Enseignant(e) contractuel(le)

Le cours vise à initier les étudiants aux approches théoriques fondamentales de la traduction à travers le phénomène de la retraduction d'œuvres littéraires, c'est-à-dire les traductions multiples d'une même œuvre en synchronie et/ou en diachronie. Les étudiants seront mis en contact avec les textes originaux et leurs traductions, et se familiariseront avec les pratiques de traduction imposées par les normes de différentes époques ou celles dues au sujet traduisant. Ils pourront ainsi mettre à profit les compétences qu'ils auront acquises à un niveau professionnel.

Semestres de printemps

• **Langue française, Linguistique et Didactique**

(641030) *MORPHOLOGIE*

Enseignante : E. Vlachou

L'objectif du cours est la description et l'analyse des mots français. On examinera des notions linguistiques fondamentales relevant du niveau de la morphologie, tel le signe linguistique, la distribution, les relations paradigmatiques et syntagmatiques, ainsi que la distinction entre description diachronique et synchronique. On présentera les problèmes

posés par la notion traditionnelle du « mot » et les différences entre un dictionnaire ordinaire et un dictionnaire linguistique. Après une brève présentation de l'histoire de la formation du vocabulaire français, seront présentées les notions principales ainsi que les problèmes de l'analyse morphologique : morphème, allomorphe, thème, affixe, forme populaire/savante, règle morphologique, productivité. Avec des exemples précis et des exercices, les étudiantes et étudiants s'exerceront à la segmentation des mots français en morphèmes et se familiariseront avec les mécanismes de la dérivation et de la composition des mots français.

(641032) *HISTOIRE DE LA LANGUE FRANÇAISE*

Enseignant : K. Forakis

Tenant lieu d'introduction à la linguistique diachronique, le module forme le propos de passer en revue le parcours historique de la langue française : ancien et moyen français ; français renaissant, classique et postclassique ; français moderne et contemporain. L'approche sera celle d'une histoire non seulement externe mais aussi – sinon notamment – interne, l'attention étant systématiquement attirée sur des échantillons textuels tout aussi représentatifs de la période étudiée que susceptibles de faire découvrir à l'étudiant les principales lois qui ont présidé à l'évolution phonétique, morphosyntaxique et lexicale du système de la langue.

(6410184) *STAGE EN ENSEIGNEMENT DU FLE*

Enseignante : A. Kalyva

Descriptif déjà fourni supra.

• **Littérature française**

(641070) *LA POÉSIE DU PARNASSE ET DU SYMBOLISME.*

PRODUCTION LITTÉRAIRE DU RÉALISME ET DU NATURALISME

Enseignante : I. Papaspyridou

Les mouvements poétiques du Parnasse et du symbolisme.

Les mouvements littéraires du réalisme et du naturalisme.

Approche méthodologique plurielle du texte littéraire. Étude des textes représentatifs.

(641073) *TEXTES LITTÉRAIRES DU XVIII^e SIÈCLE*

Enseignante : A. Stefanaki

Ce module fait l'étude de la scène théâtrale et de la comédie française du XVIII^e siècle, notamment des œuvres de Marivaux et de

Beaumarchais. On insiste sur :

- l'influence de la *Commedia dell'arte* et le rôle d'Arlequin dans la dramaturgie française ;
- les procédés du comique et l'importance des *quiproquos* dans l'évolution de l'intrigue ;
- le thème du déguisement et les conventions sociales ;
- la relation entre maître et valet ;
- la création du personnage de Figaro ;
- l'étude comparée de la pièce française et des opéras des compositeurs Rossini et Mozart.

(6410181) *LITTÉRATURE COMPARÉE II. INTRODUCTION À L'HISTOIRE ET À LA THÉORIE DE L'ADAPTATION*

Enseignant : S. Paraschas

Si l'usage du terme *adaptation* pour désigner la transposition d'une œuvre artistique d'un genre dans un autre ne date que de la seconde moitié du XIX^e siècle, la pratique de l'adaptation a une longue histoire : les premières œuvres de la littérature occidentale ne sont que des transformations de mythes, c'est-à-dire de récits préexistants. De l'antiquité à nos jours, l'attitude des critiques, des auteurs et des lecteurs envers l'adaptation n'est pas restée la même : l'insouciance antique et médiévale envers « l'adaptation » avant la lettre ou envers le manque d'originalité a cédé sa place, dès l'époque romantique, à la revendication des droits des auteurs dont les œuvres sont adaptées et à la désapprobation, parfois très forte, des ouvrages dits dérivés. Ce préjugé a dominé le XX^e siècle, surtout après l'apparition du cinéma, et n'a été systématiquement critiqué que depuis les années 1980.

Le cours étudiera les transformations historiques et théoriques de l'adaptation, en examinant des phénomènes littéraires et artistiques tels que l'adaptation théâtrale, l'adaptation cinématographique, l'adaptation en bande dessinée, le mythe, l'illustration comme adaptation, la mise en chanson de poèmes, la traduction comme adaptation, l'adaptation de poèmes en prose.

(6410183) *INTRODUCTION PRATIQUE À LA THÉORIE LITTÉRAIRE*

Enseignant : S. Paraschas

Le cours vise à initier les étudiants à la théorie littéraire de façon pratique, en traitant les principales approches théoriques développées depuis le début du XX^e siècle par rapport à un exemple littéraire concret : un des romans français les plus célèbres, *Le Père Goriot* d'Honoré de Balzac. Chaque séance sera consacrée à une approche dont les principaux concepts et outils théoriques seront illustrés par l'analyse

d'un aspect du roman : les étudiants découvriront la critique génétique à travers l'histoire des étapes de la création du *Père Goriot*, le structuralisme et la psychanalyse en analysant l'intrigue et les personnages du roman, la théorie de la réception et les théories de la lecture à travers la réception critique du roman de Balzac.

N.B. Les étudiants devront lire *Le Père Goriot* au cours des premières semaines du semestre.

• Histoire de la civilisation française

(641071) HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

Enseignant : N. Manitakis

La Révolution française est l'un des événements les plus marquants non seulement de l'histoire française, mais aussi de l'histoire de l'Humanité, symbole par excellence de toute tentative de changement radical. Elle a notamment déterminé les traits majeurs de l'époque contemporaine dans une série de domaines, comme les droits de l'Homme, la gouvernance représentative et constitutionnelle, l'égalité devant la loi, la fondation de l'État national, l'idéologie libérale et néo-libérale ou bien les pratiques de la « violence révolutionnaire ». Le cours aborde notamment la question des causes profondes de la tourmente révolutionnaire des années 1789-1815 et de ses résultats. Il examine par ailleurs la question de la diversité des approches et des tentatives d'interprétation du phénomène révolutionnaire. En dernier lieu, la Révolution est perçue comme une matrice et un point de référence pour les mouvements révolutionnaires du XIX^e siècle, depuis la Révolution de 1830 jusqu'à la Commune de 1871 en passant par la Révolution de 1848.

(641074) HISTOIRE, POLITIQUE ET LITTÉRATURE AU XIX^e SIÈCLE

Enseignante : D. Provata

Ce cours se propose d'étudier comment la politique, l'histoire et la littérature se rencontrent dans l'œuvre de certains écrivains et penseurs du XIX^e siècle qui, grâce à leur participation active dans la vie politique française, ont contribué efficacement à la formation de l'idéologie dominante de leur époque. On s'attachera à examiner la place de la politique dans les œuvres littéraires, les questions politiques et sociales qui préoccupent les écrivains, le rôle de la presse dans la relation littérature-politique ainsi que la place de l'écrivain dans la réalité politique de son temps. Dans le cadre du cours seront étudiés des textes de Victor Hugo, Lamartine, Chateaubriand, Mme de Staël, Benjamin Constant, George Sand, Eugène Sue, Balzac, Zola et autres.

(641098) *HISTOIRE DE L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS ET DE L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS EN GRÈCE (XIX^e-XX^e SIÈCLES)*

Enseignante : D. Provata

Dans ce cours, qui intéressera en particulier ceux qui se destinent à une carrière enseignante, on abordera quelques thèmes fondamentaux de l'histoire de l'enseignement en France d'une part, et d'autre part de l'histoire de l'enseignement du français en Grèce. Après avoir brièvement évoqué l'organisation scolaire sous l'Ancien régime, nous aborderons les étapes de la création et du développement d'un système d'instruction publique en France et de la naissance d'un corps enseignant. Sera également examiné le rôle de l'enseignement dans les transformations sociales aux XIX^e et XX^e siècles. Pour ce qui est de l'histoire de l'enseignement du français en Grèce, nous étudierons les facteurs qui ont permis la diffusion de la langue française dans le pays (institutions scolaires et culturelles, manuels d'apprentissage), ainsi que le rôle des enseignants en tant que médiateurs culturels. Les étudiants seront ainsi initiés à l'histoire des relations interculturelles entre la France et la Grèce.

(6410102) *LE RÔLE DE L'ÉGLISE ET LE POUVOIR POLITIQUE EN FRANCE*

Enseignant(e) contractuel(le)

Axé sur le mouvement des idées, ce module présente et commente – à travers des livres, des personnalités, des mentalités et des circonstances historiques – les événements qui ont abouti à la séparation de l'Église et de l'État par le vote du gouvernement de la fameuse « loi de 1905 », qui régla une fois pour toutes la liberté de conscience chez les citoyens français.

La question religieuse joua depuis le début un rôle important en France et fut la cause de grands troubles et de conflits sanglants. Le vote, donc, de cette loi eut des conséquences déterminantes dans la société française concernant l'éducation, la religion et la culture surtout, contribuant en même temps à la formation de l'identité du citoyen français d'aujourd'hui.

• **Traduction et Traductologie**

(641060) *OUTILS D'AIDE À LA TRADUCTION*

Enseignante : E. Tziafa

Initiation aux outils informatiques d'aide à la traduction. L'objectif de ce module est de permettre aux étudiants de se familiariser avec la

recherche linguistique et documentaire sur le Web, les ressources électroniques (dictionnaires et corpus de textes), les outils linguistiques de rédaction et de révision de texte, les systèmes de traduction automatique (TA) et les outils de traduction assistée par ordinateur (TAO). La présence aux cours est obligatoire. Nombre de places limité.

(641066) *STYLISTIQUE ET TRADUCTION*

Enseignant(e) contractuel(le)

L'objectif du cours est d'examiner les difficultés de traduction que présentent les textes littéraires en fonction des spécificités dues à leur style. Parallèlement à l'étude de questions fondamentales de stylistique et de rhétorique, l'attention sera portée sur des textes choisis de la littérature française afin de passer en revue les éléments stylistiques de différentes périodes et de divers courants littéraires. Les travaux pratiques combinent l'analyse de l'original, le commentaire de traductions dues à des professionnels ainsi que de traductions effectuées par des étudiants (du français au grec).

(641068) *TRADUCTION DU GREC VERS LE FRANÇAIS (THÈME)*

Enseignante : M. Baïraktari

Entraînement à la traduction du grec vers le français. À partir de textes actuels et authentiques relevant de domaines variés (plus ou moins spécialisés), étudiés par dossiers thématiques, ce module vise aux objectifs suivants : perfectionner la compétence écrite en français, aborder des questions de lexique, de syntaxe et d'expression, traiter de manière systématique les notions d'erreur linguistique et de faute de traduction et développer la capacité des étudiants à analyser et à justifier leurs choix de traduction.

(641092) *TRADUCTION DE TEXTES JOURNALISTIQUES*

Enseignante : M. Papadima

Traduction de textes journalistiques de genres variés. Repérage et analyse des difficultés qui surgissent lors de la traduction de textes s'adressant à un large public.

(641095) *TRADUCTION DE TEXTES SPÉCIALISÉS*

Enseignante : A.-V. Pantazara

Entraînement à la traduction de textes spécialisés du français vers le grec. À partir de textes appartenant à des domaines variés – scientifiques et techniques – on se propose d'étudier les caractéristiques spécifiques du discours spécialisé, la notion de langue de spécialité et les problèmes liés à la terminologie. L'accent est mis sur la méthodologie du traducteur face à la reconnaissance et à la traduction

des termes d'un texte donné, ainsi que sur les méthodes de recherche et de documentation terminologique.

• Modules optionnels

Suivent, classés par type de semestre d'enseignement (hiver/printemps) et par domaine, les descriptifs des modules optionnels⁴ offerts durant l'année universitaire 2022-2023.

Semestres d'hiver

• Langue française, Linguistique et Didactique

(641057) *GRAMMAIRE DE L'ÉNONCIATION*

Enseignante : R. Delveroudi

Le module s'adresse à des étudiants du semestre 5 ayant obtenu le module *Introduction à la linguistique théorique*. Sont étudiées des questions relatives à l'énonciation, à savoir à la manière dont une phrase s'inscrit dans une situation de communication précise, et dont cette dernière influence les éléments utilisés par le locuteur pour la construction de sa phrase. À la suite d'une introduction où sont présentées les courants théoriques du domaine (Émile Benveniste, Antoine Culioli), sont étudiés des phénomènes grammaticaux comme le temps, la personne, la modalité, le discours indirect et indirect libre.

L'évaluation du module s'effectue comme suit :

- 50 % pour l'épreuve écrite de fin de semestre,
- 30 % pour un devoir obligatoire,
- 20 % pour l'assiduité aux cours.

(6410177) *INITIATION À LA STYLISTIQUE*

Enseignant : K. Forakis

La stylistique est la branche des sciences du langage qui examine, à l'aide d'outils et concepts linguistiques, la dimension esthétique d'énoncés relevant de la « fonction poétique » du langage, telle que la définit Jakobson. En effet, à l'origine des matériaux langagiers sur lesquels se construit l'énoncé littéraire se laisse remarquer une finalité moins communicative qu'esthétique, si bien que le stylisticien est appelé à décoder les éléments esthétiques constitutifs de la littérarité, en interrogeant une large gamme de postes qui vont du simple vocable à la structuration phrastique et textuelle. Cela est susceptible, non seulement d'optimiser la réception du discours littéraire et l'appréciation de son

4. À l'exception de ceux qu'offrent d'autres départements de la Faculté des Lettres, sur le contenu desquels les étudiants se renseigneront auprès des enseignants responsables.

envergure esthétique, mais encore de contribuer à une acquisition plus efficace d'aspects délicats du système de la langue.

(6410179) *SÉMANTIQUE CONTRASTIVE GREC-FRANÇAIS*

Enseignante : E. Vlachou

Le cours est destiné aux étudiants qui désirent se spécialiser dans l'étude approfondie de la sémantique des langues naturelles. On étudie chaque fois une des thématiques abordées au sein de la théorie sémantique contemporaine (p.ex. déterminants, temps, aspect, négation). On est plus précisément intéressés par la manière dont le sens de deux unités linguistiques influence le sens et la grammaticalité de la proposition dans laquelle ils se trouvent. On se concentre surtout sur la dimension contrastive de la sémantique à l'aide de données du grec et du français. Notre but principal est de repérer et d'analyser les points communs et différents des langues sur le plan de leur sémantique.

(6410197) *PLURILINGUISME ET STRATÉGIES DE COMPRÉHENSION DE LANGUES*

Enseignant(e) contractuel(le)

En nous basant sur le modèle de l'Intercompréhension (Blanche-Benveniste & Valli, 1997), nous enseignons à nos étudiants des stratégies qui leur permettent de comprendre passivement des textes rédigés dans une langue ou même dialecte de la famille romane (occitan, catalan, italien, espagnol, portugais, roumain).

Ceci devient possible par le recours au français mais aussi à l'anglais, tout comme à toutes les langues de leur répertoire langagier. Ces langues leur servent de langues-ponts pour comprendre.

L'objectif du cours est d'éveiller et de cultiver la compétence plurilingue/pluriculturelle de nos apprenants, compétence utile sur le marché de l'emploi ou lors de leur exposition à un environnement étranger.

(6410204) *RESSOURCES NUMÉRIQUES ET STRATÉGIES POUR L'ENSEIGNEMENT DU GREC EN TANT QUE L2*

Enseignante : O. Voskaki

L'objectif de ce cours est de former les étudiant(e)s à l'enseignement du grec moderne en tant que langue seconde/étrangère (L2). Le phénomène de migration à double sens depuis et vers la Grèce (émigration, immigration) a créé de nouveaux besoins et défis pour les enseignant(e)s de langues étrangères. Compte tenu de cette situation et du fait que la discipline de l'enseignement des langues étrangères s'inscrit dans un cadre théorique commun, les étudiant(e)s seront en

mesure, grâce à ce cours, d'élargir leur profil professionnel et de répondre à une nouvelle réalité éducative.

Plus particulièrement, les étudiant(e)s étudieront l'application du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR) en grec par rapport au français et se familiariseront avec l'utilisation des ressources numériques correspondantes. À titre indicatif, parmi les outils et les ressources numériques qui seront présentés, on peut citer les suivants : une banque de textes, une banque multimédia, un logiciel d'analyse de lisibilité, des pratiques didactiques, des tests diagnostiques, des déclarations d'auto-évaluation, etc. Les étudiant(e)s auront l'occasion de contraster les stratégies d'enseignement du français avec les stratégies d'enseignement correspondantes du grec moderne en tant que L2 en adaptant leur matériel didactique en conséquence.

Il s'agit d'une approche holistique de l'enseignement des langues étrangères, qui permettra aux étudiant(e)s de répondre aux exigences et aux besoins d'enseignement du nouvel environnement mondialisé.

Le cours s'effectuant sous forme de laboratoire, l'assiduité des étudiant(e)s est recommandée. L'évaluation des compétences acquises par les étudiant(e)s dans ce cours sera basée sur un portfolio de travaux individuels et collectifs et la présentation d'un projet final.

• Littérature française

(6410182) *ANTIQUITÉ ET MYTHOLOGIE DANS LA LITTÉRATURE DES XVI^e ET XVII^e SIÈCLES*

Enseignante : A. Stefanaki

Le module présente l'influence de la culture classique sur la poésie et le théâtre français des XVI^e et XVII^e siècles. Après une introduction au *Manifeste pour la Défense et Illustration de la langue française*, on met en relief les sources d'inspiration antiques des poètes de la Pléiade, notamment Joachim Du Bellay et Pierre de Ronsard. Par la suite, on présente certains extraits des *Fables* de Jean de La Fontaine, inspirés par les Mythes d'Ésope. Le module insiste sur l'analyse historique et mythologique de scènes des tragédies *Cinna* de Corneille et *Andromaque* de Racine, ainsi que de scènes de la comédie *Amphitryon* de Molière.

• Histoire de la civilisation française

(64890) *LES GRANDES ÉTAPES DE L'HISTOIRE DE FRANCE*

Enseignant(e) contractuel(le)

Ce module passe en revue les grandes étapes de l'Histoire de France depuis la préhistoire jusqu'à nos jours. L'accent est mis sur les événements ayant joué un rôle prépondérant dans le parcours de la nation française et sur la diffusion des idées.

- **Traduction et Traductologie**

(641042) *TRADUCTION DE TEXTES D'ESSAI*

Enseignant(e) contractuel(le)

Les étudiants seront invités à se familiariser avec les particularités de la traduction de textes d'essai. L'essai sera examiné en tant que genre particulier dans le contexte de la culture française mais aussi de la culture grecque. Par la suite, les étudiants se pencheront sur des formes spécifiques d'essai en langue française, sélectionnées en fonction de leur thématique ainsi que de leur époque d'écriture. L'analyse de l'original sera approfondie par des commentaires sur des traductions publiées. Les étudiants seront invités à effectuer des exercices de traduction (du français au grec).

Semestres de printemps

- **Langue française, Linguistique et Didactique**

(641025) *LES EXPRESSIONS FIGÉES POUR ENSEIGNER LE FLE ET POUR TRADUIRE*

Enseignant(e) contractuel(le)

Dans ce module, nous étudions le phénomène du figement, phénomène qui caractérise toutes les langues naturelles, à l'aide de la théorie du lexique-grammaire qui décrit des langues naturelles et vise à leur traduction automatique. Nous avons adapté, dans le cadre de ce cours, ce modèle théorique à l'enseignement-apprentissage du FLE et à la traduction.

Sont analysés, d'abord, les paramètres qui doivent être pris en compte pour la traduction des expressions idiomatiques du français en grec, plus précisément, la signification d'une expression imagée, l'image/métaphore, sa connotation, le niveau de langue, sa fréquence, des éléments culturels véhiculés, et enfin, son fonctionnement dans un contexte précis.

Nous apprenons, par la suite, à repérer des expressions imagées dans des extraits littéraires mais aussi dans la presse française et nous nous familiarisons avec des outils aidant à leur stockage et à leur traitement, tels que scoop.it et google.doc.

Nous nous focalisons, enfin, sur la structure syntaxique des expressions figées dans le but de laisser apparaître leur « régularité » morphosyntaxique.

But du cours : des devoirs des étudiantes et étudiants qui illustreront ou traiteront des expressions figées à travers : a) des power-points, b) l'enrichissement d'un dictionnaire bilingue déjà fait en classe sur les expressions idiomatiques, c) des textes écrits choisis librement par eux.

(641062) PRATIQUES D'ENSEIGNEMENT DU FLE

Enseignante : K. Menouti

Il s'agit d'un atelier de pratiques d'enseignement réflexives, favorisant l'apprentissage actif et expérientiel. Le but du cours est le développement de la compétence pédagogique et didactique des étudiants, en tant que futurs enseignants de FLE. Les participants sont incités à étudier des pratiques qui privilégient la motivation et l'implication des apprenants.

Plus particulièrement, les pratiques d'enseignement exploitées visent :

- à la valorisation des connaissances et expériences antérieures
- à la mobilisation de l'imagination et de la créativité
- au renforcement d'un apprentissage conscient et autonome
- à la création d'un environnement convivial.

(6410170) STAGE PROPRE AU CADRE DE RÉFÉRENCE STRATÉGIQUE NATIONAL

Coordinatrice : M. Vihou

Pour le descriptif du module, on s'adressera à la coordinatrice.

(6410198) JEUX NUMÉRIQUES ÉDUCATIFS

Enseignante : O. Voskaki

Dans le cadre de l'utilisation des TIC dans l'enseignement/apprentissage du français, les jeux numériques sont un outil moderne qui peut être un outil d'apprentissage efficace. Les jeux numériques sont les jeux qui ont été développés à l'aide de la technologie numérique et qui sont accessibles sur des plateformes PC conventionnelles ou sur des appareils intelligents à écran tactile tels que les smartphones et les tablettes.

Plus précisément, les étudiants s'entraînent à :

- la détection des jeux numériques, des jeux sérieux (serious games) ;

- l'utilisation didactique des jeux numériques en classe de langue étrangère ;
- l'utilisation de logiciels de réalité augmentée ;
- l'apprentissage ludique des langues étrangères (gamification) ;
- la narration numérique (digital storytelling).

Vu que le cours vise à familiariser les étudiants avec l'utilisation de logiciels et d'outils en ligne, il a lieu en salle des TIC. L'évaluation des compétences acquises par les étudiants dans le cadre de cette formation se fait sur dossier de devoirs individuels et collaboratifs/coopératifs (recherche sur la base de propositions didactiques prédéfinies, création de matériel didactique).

*(6410201) LA LITTÉRATIE MULTIMODALE DANS
L'ENSEIGNEMENT DES LANGUES*

Enseignante : O. Voskaki

L'objectif du cours est d'initier les étudiants aux concepts de multilittératie et de multimodalité dans le cadre de l'enseignement des langues étrangères. La littératie de base du passé se limitait à la capacité de recevoir et de produire des textes imprimés. Cependant, dans la société contemporaine, la réception et la production de sens est un processus plus complexe, qui se fait par le biais de textes multimodaux (textes iconiques, infographies, affiches, publicités etc.), ainsi que par divers canaux de communication. Dans ce contexte, le cours explorera les questions liées à la manière dont les principes de base de la littératie multimodale peuvent être appliqués à l'enseignement des langues étrangères afin de faire comprendre aux étudiants comment les élèves et les enseignants peuvent utiliser différentes ressources sémiotiques pour créer du sens.

Plus précisément, les étudiants seront formés :

1. aux approches théoriques de base, liées à l'analyse et à l'enseignement du discours multimodal,
2. au développement d'activités innovantes pour l'enseignement de la littératie multimodale,
3. à la nécessité d'adopter une approche multimodale-critique dans le cadre de la littératie linguistique.

Au niveau pratique, lié à l'acte didactique, le cours vise à fournir aux étudiants les outils grâce auxquels ils pourront concevoir des pratiques d'enseignement interactives, c'est-à-dire des pratiques qui contribuent à la transformation des classes de langues étrangères monolingues en communautés de littératie multilingues. Le Cadre européen pour les compétences numériques des enseignants sera également présenté, dans un souci de focalisation sur les compétences requises par les futurs enseignants de langues.

Le cours s'effectuant sous forme de laboratoire, l'assiduité des étudiant(e)s est recommandée. Aucune connaissance spécialisée en informatique n'est requise pour suivre ce cours. L'évaluation des compétences acquises par les étudiants sera basée sur un portfolio de travaux individuels et collectifs.

• Histoire de la civilisation française

(64909) *L'ÉVOLUTION DE LA CIVILISATION FRANÇAISE SUR LA BASE DES RÉGIONS*

Enseignant(e) contractuel(le)

Ce cours vise à familiariser les étudiants avec la géographie historique, physique, sociale et culturelle de la France. L'enseignement se fera à l'aide de cartes et d'images.

(6410189) *LA FRANCE ET L'EUROPE : XVIII^e-XXI^e SIÈCLES*

Enseignant(e) contractuel(le)

Tant sur le plan politique et économique que sur le plan culturel, l'histoire moderne et contemporaine de la France, grande puissance politique et militaire du continent européen au rayonnement international, est étroitement liée à celle de l'Europe. Ce module se propose de mettre en évidence les relations de la France avec d'autres grandes puissances européennes (notamment la Grande Bretagne, l'Allemagne et l'Italie) à travers une série de thématiques qui se focalisent, entre autres, sur les relations politiques, la concurrence économique et les interactions dans le domaine culturel ainsi que sur la naissance et la mise en œuvre de l'idée européenne.

• Traduction et Traductologie

(641076) *TRADUCTION ET INTERCULTURALITÉ*

Enseignante : M. Baïraktari

Aujourd'hui, la recherche académique est systématiquement tournée vers les pratiques culturelles et l'interculturalité, à la lumière de la tradition de la littérature comparée ; les études de traduction ont été vraiment interpellées et fortement influencées par cette nouvelle tendance.

En utilisant la bibliographie contemporaine, ce cours va réactiver la question générale des relations entre la langue et la culture. Les étudiants vont examiner le nouveau rôle de la traduction, qui a été

totalemment transformée en une place idéale où les langues et les cultures se mélangent pour créer les produits culturels du monde contemporain.

(6410108) *ATELIER DE TRADUCTION LITTÉRAIRE*

Enseignante : M. Papadima

Il s'agit d'une introduction à la profession du traducteur littéraire. Sont présentées toutes les étapes de l'activité traduisante et éditoriale, les conditions et les hypothèses de travail d'un traducteur littéraire, les outils et les règles du métier. La classe monte un projet de traduction collective.

(6410168) *TRADUCTION AUDIOVISUELLE*

Enseignante : E. Tziafa

La traduction audiovisuelle (TAV) comprend le sous-titrage de matériel audiovisuel (enregistrements vidéo de discours, films, séries télévisées, vidéos, journaux télévisés, documentaires, dessins animés, etc.), ainsi que la localisation de jeux vidéo, le sous-titrage pour les sourds et malentendants et l'audiodescription pour malvoyants. L'objectif du module est de permettre aux étudiants de se familiariser avec le processus de traduction de matériel audiovisuel, l'usage des logiciels et outils respectifs, ainsi que le choix des techniques de traduction appropriées, telle la condensation, la synchronisation, etc.

Tous domaines confondus

(6410150) *MÉTHODE DE RÉDACTION DE TRAVAUX
UNIVERSITAIRES*

Enseignant : S. Paraschas

L'objectif de ce cours est de familiariser les étudiants avec les techniques de rédaction d'un travail académique (devoir universitaire, mémoire de recherche, etc.), utilisé à la fois en tant qu'outil d'étude, de consolidation des acquis et d'évaluation. À travers des exercices individuels et en groupe, les étudiants apprennent a) à délimiter un sujet de recherche et b) à choisir les méthodes et les outils appropriés pour mener à bien leur recherche (types de sources et de recherche, méthodes de collecte de données, planification d'entretiens et de questionnaires, ressources imprimées et électroniques). Le cours favorise la pensée structurée et inductive et la formulation précise des idées et des informations. Les principaux axes du cours sont : a) la présentation d'une problématique, b) la formulation d'une hypothèse, c) l'étude et analyse d'un sujet de recherche de manière systématique avec des

références bibliographiques et des arguments concrets. Afin de développer leur capacité de rédiger un devoir, les participants sont invités à utiliser des exemples précis à partir des matières enseignées dans leur programme d'études. Pour l'année universitaire 2022-2023, les exemples seront pris dans le domaine de la littérature.

GUIDES D'ÉLABORATION DE CURSUS

• **Cursus à dominante linguistique**

Le programme du domaine « **Langue française, Linguistique et Didactique** » au titre de l'année universitaire 2022-2023 se présente comme suit :

- **11 modules obligatoires** : 7 de langue, 2 de linguistique, 2 de didactique
- **10 modules obligatoires à option** :
 - (641030) *Morphologie*
 - (641032) *Histoire de la langue française*
 - (641065) *Sémantique*
 - (641067) *Syntaxe*
 - (641085) *Planification de l'enseignement du FLE*
 - (6410149) *Phonétique corrective assistée par ordinateur*
 - (6410176) *Approfondissement en langue française*
 - (6410178) *Phonétique et développement de la compétence de lecture*
 - (6410184) *Stage en enseignement du FLE*
 - (6410200) *Technologie des langues et bonnes pratiques pour l'enseignement/apprentissage des langues*
- **10 modules optionnels** :
 - (641057) *Grammaire de l'énonciation*
 - (641062) *Pratiques d'enseignement du FLE*
 - (6410170) *Stage propre au Cadre de Référence Stratégique National*
 - (6410177) *Initiation à la stylistique*
 - (6410179) *Sémantique contrastive grec-français*
 - (6410180) *Analyse du discours*
 - (6410197) *Plurilinguisme et stratégies de compréhension de langues*
 - (6410198) *Jeux numériques éducatifs*
 - (6410201) *La littératie multimodale dans l'enseignement des langues*
 - (6410204) *Ressources numériques et stratégies pour l'enseignement du grec en tant que L2*

L'étudiant interpellé par les différentes thématiques du domaine construira son cursus de la manière que voici :

- Les 11 modules obligatoires du domaine,
- 2 des 10 modules obligatoires à option du domaine, offerts pendant l'année universitaire en cours,
- les indispensables modules optionnels ou obligatoires à option parmi ceux du domaine et, éventuellement, de domaines analogues d'autres départements de la Faculté des Lettres.

• **Cursus à dominante littéraire**

Le programme offert par le domaine « **Littérature française** » au titre de l'année universitaire 2022-2023 se présente comme suit :

- **6 modules obligatoires :**
 - (641014) *Valeurs et archétypes dans les textes du théâtre classique français*
 - (641017) *De l'idéal chevaleresque du Moyen Âge à l'humanisme de la Renaissance*
 - (641023) *Analyse de textes littéraires*
 - (641028) *Des avant-gardes au postmodernisme en littérature (roman-poésie)*
 - (641033) *Littérature française du XIX^e siècle*
 - (641037) *Le Siècle des lumières en France*
- **7 modules obligatoires à option :**
 - (641070) *La poésie du Parnasse et du symbolisme. Production littéraire du réalisme et du naturalisme*
 - (641073) *Textes littéraires du XVIII^e siècle*
 - (641091) *L'esthétique du moderne et du méta-moderne dans le théâtre du XX^e siècle*
 - (641093) *Nouvelles écritures poétiques et romanesques au XX^e et au XXI^e siècle*
 - (6410171) *L'écriture de femmes dans la littérature française*
 - (6410181) *Littérature comparée II. Introduction à l'histoire et à la théorie de l'adaptation*
 - (6410183) *Introduction pratique à la théorie littéraire*
- **2 modules optionnels**
 - (6410150) *Méthode de rédaction de travaux universitaires*
 - (6410182) *Antiquité et mythologie dans la littérature des XVI^e et XVII^e siècles*

L'étudiant interpellé par les différentes thématiques du domaine construira son cursus de la manière que voici :

- Les 6 modules obligatoires du domaine,
- 2 des 7 modules obligatoires à option du domaine, offerts pendant l'année universitaire en cours,
- les indispensables modules optionnels ou obligatoires à option parmi ceux du domaine et, éventuellement, de domaines analogues d'autres départements de la Faculté des Lettres.

• **Cursus à dominante historique/culturelle**

En ce qui concerne le domaine « **Histoire de la civilisation française** », les étudiants se doivent d'obtenir les **6 modules obligatoires** que voici :

- (641012) *Société et politique du Siècle des lumières à la Révolution française*
- (641013) *De la féodalité à la monarchie absolue. Institutions politiques et mutations sociales en France du Moyen Âge au XVII^e siècle*
- (641019) *Approches de la France contemporaine à travers les textes*
- (641026) *Vie sociale, politique et culturelle en France au XX^e siècle*
- (641031) *Civilisation française du XIX^e siècle*
- (641035) *Aspects de la vie culturelle en France contemporaine*

Les étudiants sont en outre tenus de choisir **2 des 7 modules obligatoires à option** suivants :

- (641069) *Histoire du genre, XVIII^e-XXI^e siècles*
- (641071) *Histoire de la Révolution française*
- (641074) *Histoire, politique et littérature au XIX^e siècle*
- (641087) *Histoire du mouvement des idées, XVIII^e-XX^e siècles*
- (641098) *Histoire de l'enseignement français et de l'enseignement du français en Grèce (XIX^e-XX^e siècles)*
- (6410102) *Le rôle de l'église et le pouvoir politique en France*
- (6410199) *La diplomatie culturelle de la France au XX^e siècle*

L'on propose également les **3 modules optionnels** ci-dessous :

- (64890) *Les grandes étapes de l'histoire de France*
- (64909) *L'évolution de la civilisation française sur la base des régions*
- (6410189) *La France et l'Europe : XVIII^e-XXI^e siècles*

• **Cursus à dominante traditionnelle**

Le programme du domaine « **Traduction et Traductologie** » se présente comme suit :

- **2 modules obligatoires :**
 - (641061) *Syntaxe contrastive grec-français et traduction*
 - (641075) *Traduction : théorie et pratique*
- **7 modules obligatoires à option :**
 - (641060) *Outils d'aide à la traduction*
 - (641066) *Stylistique et traduction*
 - (641068) *Traduction du grec vers le français (thème)*
 - (641092) *Traduction de textes journalistiques*
 - (641095) *Traduction de textes spécialisés*
 - (641097) *Littérature française contemporaine et traduction*
 - (641099) *Analyse critique de traductions d'œuvres littéraires et approches théoriques*
- **4 modules optionnels :**
 - (641042) *Traduction de textes d'essai*
 - (641076) *Traduction et interculturalité*
 - (6410108) *Atelier de traduction littéraire*
 - (6410168) *Traduction audiovisuelle*

Chaque étudiant peut élaborer son cursus selon ses propres intérêts. Étant donné que les étudiants doivent choisir au moins 2 modules obligatoires à option parmi ceux du domaine, on propose le parcours suivant à titre purement indicatif :

Pour les étudiants qui souhaitent acquérir une formation de base en traduction

Un cursus indicatif pourrait comprendre les modules obligatoires à option suivants :

- *Stylistique et traduction* ou *Analyse critique de traductions d'œuvres littéraires et approches théoriques*
- *Les outils du traducteur*

Pour les étudiants qui souhaitent acquérir une spécialisation en traduction littéraire

Un cursus indicatif pourrait comprendre les modules obligatoires à option suivants :

- *Littérature française contemporaine et traduction*
- *Stylistique et traduction* ou *Analyse critique de traductions d'œuvres littéraires et approches théoriques*

Pour les étudiants qui souhaitent acquérir une spécialisation en traduction technique

Un cursus indicatif pourrait comprendre les modules obligatoires à option ou optionnels suivants :

- *Traduction de textes spécialisés*
- *Les outils du traducteur*

N.B. Il se peut que le parcours proposé ci-dessus varie d'une année universitaire à l'autre quant aux modules obligatoires à option et aux modules optionnels.

CAS SPÉCIFIQUES D'ADMISSION AU DÉPARTEMENT

• DOATAP⁵

Les étudiants tenus de se conformer, pour obtention d'équivalence, à des décisions émanant de DOATAP sont priés de s'adresser au secrétariat du Département.

• Examens d'admission de diplômés de l'Enseignement supérieur

Les diplômés des divers établissements de l'Enseignement supérieur peuvent s'inscrire au semestre 1 du Département de Langue et Littérature françaises sur examen d'admission (décision du 14/11/2011 de l'Assemblée). Les inscriptions des diplômés d'universités ou d'IUT, ou bien d'établissements équivalents, grecs ou étrangers, tout comme celles des diplômés de facultés de niveau bac+2, ne peuvent dépasser 12 % du nombre des étudiants normalement admis au Département au titre d'une année universitaire donnée.

Pour être admis au semestre 1, les candidats doivent obtenir les trois modules que voici :

- (641015) *Écrit I : textes et grammaire* (semestre 1)
- (641013) *De la féodalité à la monarchie absolue. Institutions politiques et mutations sociales en France du Moyen Âge au XVII^e siècle* (semestre 1)
- (641017) *De l'idéal chevaleresque du Moyen Âge à l'humanisme de la Renaissance* (semestre 1)

Les candidats admis au semestre 1 sont tenus, quelle que soit leur faculté d'origine, de suivre le Programme d'études du Département et de réussir au contrôle des connaissances des 22 modules obligatoires qui restent, ainsi que des modules obligatoires à option et optionnels

5. Organisme interuniversitaire chargé des équivalences de diplômes étrangers.

nécessaires à l'accumulation des 240 ECTS requis pour l'obtention du diplôme.

Pièces justificatives requises pour le dépôt de candidature :

- Copie certifiée conforme du diplôme (la note doit être indiquée en chiffres).
- Décision du service compétent (DOATAP) sur l'équivalence de tout diplôme délivré à l'étranger.

La date des examens d'admission est fixée par décret ministériel.

FORMATIONS MASTER ET DOCTORAT AU DÉPARTEMENT DE LANGUE ET LITTÉRATURE FRANÇAISES

• Formations Master 2 (bac+5)

1. Master « Études franco-helléniques en Littérature, Civilisation et Traduction »

Ce master se compose des filières suivantes :

a) Littérature et Civilisation

b) Traduction

Effectif : 15 étudiants maximum par filière

Directrice : M. Papadima, professeure (tél. 210 727 7924, mél. mpapadima@frl.uoa.gr)

Informations/Secrétariat : Ch. Pragianni (tél. 210 727 7793, mél. chprag@frl.uoa.gr)

2. Master franco-hellénique « Enseignants de langue en Europe : formation à la diversité linguistique et culturelle des publics scolaires »

Ce master est organisé en partenariat avec l'Université d'Angers et il est articulé sur deux semestres : le premier se déroule à Angers et le second à Athènes.

Effectif : 10 étudiants maximum par établissement chaque année

Responsables scientifiques

UNCA : M.-Ch. Anastassiadi, professeure associée, Département de Langue et Littérature françaises (tél. 210 727 7806, mél. mcanast@frl.uoa.gr)

Université d'Angers : E. Vernadakis, professeur, Faculté des Lettres, Langues et Sciences humaines (mél. emmanuel.vernadakis@univ-angers.fr)

Informations/Secrétariat : Ch. Pragianni (tél. 210 727 7793, mél.
chprag@frl.uoa.gr)

• **Préparation d'une thèse de doctorat**

Les dispositions relatives à la préparation d'une thèse de doctorat sont stipulées dans les articles 90 à 96 de la loi 4957/2022, ainsi que dans le Règlement des études doctorales et postdoctorales du Département.

Informations/Secrétariat : Ch. Pragianni (tél. 210 727 7793, mél.
chprag@frl.uoa.gr)

PARTICIPATION DU DÉPARTEMENT À DES PROGRAMMES

- **Programmes de coopération
interuniversitaire**

Conformément à la loi 2083/1992 concernant la mobilité des étudiants, le Département de Langue et Littérature françaises participe à 18 programmes de coopération interuniversitaire qui prévoient l'échange surtout d'étudiants, mais aussi d'enseignants et, de façon générale, facilitent la coopération dans le domaine de l'Enseignement supérieur au sein de l'Union européenne. Chacun de ces programmes offre aux étudiants de notre Département la possibilité de participer à un échange s'étendant sur un ou deux semestres. Les étudiants choisissent les modules dont ils suivront les cours à l'université d'accueil en fonction de leurs propres intérêts scientifiques et, une fois de retour, peuvent conserver la note obtenue.

Une séance d'information sera organisée afin que soient présentés aux étudiants intéressés les perspectives scientifiques de chaque programme, les conditions de participation, enfin, les modules de l'établissement d'accueil susceptibles d'être tenus pour équivalents à ceux de notre Département. On peut également consulter le site des Relations européennes : www.interel.uoa.gr/erasmus.html

Notons que l'aide financière octroyée aux étudiants n'est pas destinée à couvrir l'ensemble des frais de séjour, mais les dépenses supplémentaires qu'engendrent ordinairement les études à l'étranger.

- **Groupe de théâtre du Département
de Langue et Littérature françaises**

Ce groupe, formé durant l'année universitaire 1986-1987, a été placé à l'époque sous la responsabilité de Pighi-Daphni Koutsoyannopoulou,

actuellement professeure émérite. Depuis 2014, la responsable en est la professeure assistante Marina Vihou (tél. 210 727 7947, mél. mvihou@frl.uoa.gr).

L'objectif que se fixe le groupe de théâtre est de permettre aux étudiants de se rencontrer en dehors des cours et de s'épanouir dans des activités créatives : organiser de commun un spectacle, monter une pièce de théâtre, préparer une soirée musicale ou poétique, etc. Tous les étudiants sont les bienvenus !

Le groupe se reproduisit pour la première fois en 1987 à l'occasion de la commémoration des 150 ans de la fondation de l'UNCA. Furent représentées diverses pièces dont, à titre d'échantillon, *Le Maître* de Ionesco et *Conversation Sinfonietta* de Tardieu, parallèlement à une soirée consacrée à la récitation de poèmes, à la chanson et à la danse.

REPRÉSENTATIONS THÉÂTRALES

1988 :	Ionesco, <i>La Lacune & Leçons pour les étudiants américains</i>
1989 :	Mnouchkine, <i>1789</i>
1991 :	Beaumarchais, <i>Le Mariage de Figaro</i>
1992 :	Anouilh, <i>Le Bal des voleurs</i> Ionesco, <i>La Cantatrice chauve</i>
1994 :	Queneau, <i>Exercices de style</i>
1995 :	Koltès, <i>Roberto Zucco</i>
1996 :	Apollinaire, <i>Les Mamelles de Tirésias</i>
1998 :	Barrault, <i>Rabelais</i>
2000 :	Fenwick, <i>Les Palmes de M. Schutz</i>
2002 :	Hugo, <i>Milles francs de récompense</i>
2004 :	Marivaux, <i>L'Île des esclaves</i>
2006 :	Ionesco, <i>Rhinocéros</i>
2008 :	Adamov, <i>Le Printemps 71</i>
2009 :	Molière, <i>L'Impromptu de Versailles</i>
2010-2011 :	Badiou, <i>Les Citrouilles</i> ⁶
2013 :	Ribbes, <i>René l'Énervé</i>
2015 & 2016 :	Dellaporte et de La Patellière, <i>Le Prénom</i>
2020 :	Maupassant, <i>Boule de Suif</i>

AUTRES MANIFESTATIONS

Le 14 décembre 2016, des membres du Groupe Théâtral ont organisé une manifestation musicale pour les enfants de l'association « Kivotos tou Kosmou », pendant laquelle des aliments et d'autres produits indispensables pour le fonctionnement de l'association ont été récoltés. Les étudiants Véronique Lachana et Georges Gkiokas ont lu des extraits de la tragédie *Antigone* de Sophocle et de la pièce homonyme de Jean Anouilh à l'occasion de la rencontre de l'ancien Président de la

6. Le premier acte de cette pièce théâtrale a été présenté au 23^e ReuTeuLeu, « Rencontres théâtrales de Lyon » : www.reuteuleu.acitpe.fr

République française, François Hollande, avec des élèves et étudiants francophones, le 15 novembre 2018, à l'Institut français de Grèce.

CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2022-2023

Sur délibération du Conseil de l'UNCA et de la Faculté des Lettres, le calendrier universitaire 2022-2023 se présente comme suit :

1. SEMESTRE D'HIVER :

- *Période d'enseignement* : du lundi 3 octobre 2022 au vendredi 13 janvier 2023 inclus
- *Session d'examens* : du lundi 23 janvier au vendredi 17 février 2023 inclus

2. SEMESTRE DE PRINTEMPS :

- *Période d'enseignement* : du lundi 27 février au vendredi 9 juin 2023 inclus
- *Session d'examens* : du lundi 12 juin au vendredi 7 juillet 2023 inclus

3. SESSION DE RATTRAPAGE :

- Du lundi 4 au vendredi 29 septembre 2023 inclus

SERVICES NUMÉRIQUES

• Gestion numérique des secrétariats de l'UNCA

Après avoir obtenu leur numéro étudiant auprès du secrétariat du Département (inscription administrative), les étudiants doivent se connecter au site web : my-studies.uoa.gr pour s'inscrire aux différents modules et avoir droit aux ouvrages correspondants distribués gracieusement (inscription pédagogique).

L'accès à ce service présuppose l'inscription des étudiants au système interne, à l'adresse électronique : webadm.uoa.gr⁷. L'inscription s'effectue une fois pour toutes selon la procédure suivante :

- A. Demande de nouveau compte
- B. Validation du compte par un mot de passe

Le nom d'utilisateur et le mot de passe assurent aux étudiants l'accès au système tout au long de leurs études au Département.

• Gestion numérique des ouvrages « Eudoxos »

« Eudoxos » (www.eudoxus.gr) a été conçu dans l'intention d'assurer la distribution immédiate des ouvrages aux étudiants dûment inscrits. Le service informe les étudiants de la disponibilité des ouvrages auxquels ouvre droit l'inscription à chaque module, et leur permet de passer leur commande et de recevoir leurs ouvrages.

Pour se connecter à ce service, les étudiants devront saisir le nom d'utilisateur et le mot de passe obtenus lors de l'inscription au système de gestion numérique des secrétariats de l'UNCA.

7. Support technique : Centre de Fonctionnement et de Gestion du Réseau www.noc.uoa.gr

• E-CLASS de l'UNCA

La plateforme numérique de télé-enseignement asynchrone (e-class) est un système complet de gestion de cours électroniques. Une fois inscrits, les étudiants peuvent consulter les cours offerts à l'adresse : eclass.uoa.gr

• Sites web utiles aux étudiants

- Site web central de l'UNCA : www.uoa.gr
- Siège de la Faculté des Lettres : www.deanphil.uoa.gr
- Département de Langue et Littérature françaises : www.frl.uoa.gr
- Bibliothèques universitaires et bases de données : www.lib.uoa.gr
- Bureau des programmes Erasmus+ : www.interel.uoa.gr
- Centre d'enseignement de langues étrangères : didaskaleio.uoa.gr
- Fonds d'aide aux étudiants : tafpa.uoa.gr
- Avocat de l'étudiant : sinigorosfititi.uoa.gr
- Bureau d'orientation et d'insertion professionnelle : www.career.uoa.gr

BÂTIMENT DE LA FACULTÉ DES LETTRES

• Accès à la Faculté des Lettres

La Faculté des Lettres est desservie par les lignes de bus suivantes :

- Ligne 220 (Akadimia - Ano Ilissia)
- Ligne 221 (Akadimia - Panepistimioupoli)
- Ligne 225 (Ano Ilissia - Evangelismos)
- Ligne 235 (Akadimia - Zografos)
- Ligne 250 (Panepistimioupoli - Evangelismos)
- Ligne 251 (Katechaki [station de métro] - Panepistimioupoli)
- Ligne E90 Express (Le Pirée - Panepistimioupoli)
- Ligne 608 (Galatsi - Akadimia - Cimetière de Zografos)
- Ligne 230 (Acropole - Zografos)

• Locaux de la Faculté des Lettres

- *Entrée centrale* : 2^e étage (d'autres entrées aux 3^e, 4^e et 5^e étages)
- *Musée* : entrée aux 2^e et 3^e étages
- *Amphithéâtres* : 2^e, 3^e, 4^e étages
- *Salles de cours* : elles sont réparties dans tous les étages.

Suit un tableau réunissant les principaux locaux, leurs heures d'ouverture et leurs numéros de téléphone :

Local	Heures d'ouverture	Étage	N° de téléphone
Siège de la Faculté	9h-17h	3 ^e	210 727 7322 210 727 7639
Standard	Du lundi au jeudi : 8h-18h Le vendredi : 8h-17h	4 ^e	210 727 7999 (Fax : 210 724 8979)
Appariteur	24h sur 24	4 ^e	210 727 7497 /7498
Cabinet médical	8h-14h30	RC	210 727 7873
Photocopies	8h30-16h	2 ^e	210 727 7882
Aula		3 ^e	210 727 7867
Resto-U	12h-16h 18h-21h	RC	210 727 7871
Cafétéria	8h-17h	RC	210 727 7734
Cafétéria	8h-15h30	2 ^e	210 727 7879
Cafétéria	7h-19h	4 ^e	210 727 7856

ANNEXE

• Bourses d'État

La Fondation des bourses d'État [*IKY* en grec] octroie des bourses d'études et des prix de mérite aux étudiants qui se distinguent chaque année lors des examens :

- a) d'entrée aux établissements de l'Enseignement supérieur, ou
- b) de fin de semestre.

Le Conseil d'administration de la Fondation définit tous les ans le montant de la bourse.

Chaque année, la Fondation communique au secrétariat du Département le règlement (affiché aux panneaux pendant un mois) qui régit :

- le nombre de bourses octroyées,
- les conditions d'octroi,
- les pièces justificatives nécessaires,
- le mode d'attribution des bourses.

• Bourses/Legs - Prix

L'UNCA attribue tous les ans des bourses aux étudiants effectuant des études universitaires de tous niveaux (bac+4 ou plus), en Grèce ou à l'étranger, ainsi que des prix de mérite à des étudiants, des rédacteurs de traités scientifiques, etc. Les bourses et les prix sont octroyés, conformément aux instructions de chaque donateur, sous certaines conditions, sur concours ou sur sélection. Les bourses sont contingentées et varient d'une année à l'autre selon les fonds de chaque donateur.

Les étudiants peuvent consulter le site web ci-dessous concernant les bourses et les prix attribués :

www.uoa.gr/foithtes/paroxes-drasthriothtes/ypotrofies-brabeia.html

• **Unité d'accessibilité des étudiants à mobilité réduite (EMR)**

L'objectif de cette Unité est de garantir aux étudiants ayant des compétences particulières et des besoins spécifiques un accès en tous points égal aux études universitaires, en leur assurant les aménagements nécessaires ainsi que les adaptations techniques et les services d'accessibilité.

L'Unité d'accessibilité des étudiants à mobilité réduite se compose :

- d'un Service d'enregistrement des besoins des EMR
- d'un Département d'accessibilité électronique
- d'un Département d'accessibilité aux locaux universitaires
- d'un Service de déplacement

Contact :

Tél. : 210 727 5183

Fax : 210 727 5135

Site web : access.uoa.gr

Mél : access@uoa.gr

• **Soins médicaux des étudiants**

Le décret présidentiel 327/1983 définit les soins médicaux dispensés aux étudiants (J.O. 117/7-9-83, t. A).

Article 1

Ont droit aux soins médicaux :

a) Les étudiants des Établissements d'enseignement supérieur, candidats au diplôme [πτυχίο en grec] ou au doctorat, ressortissants grecs et étrangers, peuvent bénéficier des soins médicaux, pharmaceutiques et hospitaliers, pour une durée égale aux années de scolarité minimale pour l'obtention du diplôme, majorée de moitié. Les titulaires d'un diplôme, poursuivant leurs études dans un Établissement d'enseignement supérieur, la durée est égale aux années de scolarité, majorée de moitié.

b) Au cours de la dernière année d'études, les soins sont dispensés après l'achèvement de l'année universitaire, et ce, jusqu'au 31

décembre, pour ceux qui n'ont pas obtenu leur diplôme jusqu'à cette date.

c) En cas de suspension des études, conformément aux dispositions de l'article 29, alinéa 10 de la loi 1268/1982, les soins sont prolongés proportionnellement.

Article 2

Couverture des dépenses

a) Les soins médicaux mentionnés à l'article 1 sont dispensés aux étudiants bénéficiaires, sous réserve des conditions et des limites fixées par les dispositions du présent décret.

b) Les étudiants sont hospitalisés en 2^e classe et les frais sont calculés sur le barème des tarifs appliqués aux fonctionnaires.

c) Les dépenses pour soins médicaux sont couvertes par le budget des Établissements d'enseignement supérieur concernés ou par le club universitaire des Établissements d'enseignement supérieur.

Article 3

Choix de la caisse d'assurance

a) Si l'étudiant a droit directement ou indirectement aux soins médicaux dispensés par un autre organisme d'assurance, il peut choisir l'organisme de son choix, au vu d'une déclaration sur l'honneur soumise à l'Établissement d'enseignement supérieur concerné.

b) Les frais sont pris en charge par la caisse d'assurance choisie par l'étudiant.

c) Au cas où l'organisme assureur choisi par l'étudiant ne couvrirait que les soins hospitaliers, médicaux et pharmaceutiques ou une partie des dépenses d'hospitalisation, l'Établissement d'enseignement supérieur ou le club universitaire couvrirait le restant des dépenses, conformément à l'article 2.

Article 4

Dépenses non remboursées :

1. Appareils pour sourds
2. Médicaments de confort
3. Organes et outils médicaux
4. Lentilles de contact correctrices
5. Monture
6. Produits de beauté
7. Balnéothérapies
8. Rémunération de garde-malade exclusive
9. Chirurgie plastique

Article 5

Lieu de prestation des soins médicaux

Les soins médicaux sont dispensés à l'intérieur du territoire grec, et plus précisément :

a) aux étudiants qui se trouvent au siège de la Faculté ou du Département de l'Établissement d'enseignement supérieur concerné ;

b) aux étudiants qui participent à des excursions organisées par l'université ou suivent un stage ou préparent leur thèse loin du siège de l'Établissement d'enseignement supérieur, de la Faculté ou du Département concernés, sur le lieu où est effectué le stage ou la thèse ou à l'endroit de l'incident ;

c) aux étudiants qui ont besoin d'un traitement spécial ne pouvant être dispensé sur le siège de l'Établissement d'enseignement supérieur, de la Faculté ou du Département concernés, ou sur le lieu mentionné au cas b), autre que le siège de l'Établissement d'enseignement supérieur, de la Faculté ou du Département, ou au lieu mentionné au cas b), hors du siège de l'Établissement d'enseignement supérieur. Dans ce cas, un verdict du médecin compétent du club universitaire ou du médecin du service médical de l'Établissement d'enseignement supérieur ou du médecin conventionné, ainsi que l'approbation du Conseil d'administration compétent du Département sont nécessaires ;

d) aux étudiants se trouvant ailleurs qu'au siège de l'Établissement d'enseignement supérieur, de la Faculté ou du Département concernés, en cas d'urgence.

Dans ce cas, l'étudiant est obligé d'informer de son état de santé le service médical du club universitaire ou le Conseil d'administration du Département, dans les deux jours ouvrables suivants.

En plus des autres pièces justificatives nécessaires pour l'approbation des dépenses médicales, l'étudiant doit fournir une attestation d'un médecin de l'État (Hôpital, Cabinet médical de campagne, etc.) ainsi que l'approbation du Conseil d'administration du cercle des étudiants ou du Conseil d'administration du Département compétent.

Article 6

Soins dispensés aux étudiants :

1. Soins médicaux
2. Examen hospitalier
3. Traitement pharmaceutique
4. Examens paracliniques
5. Examen médical à domicile
6. Accouchement
7. Séances de physiothérapie

- 8. Soins dentaires
- 9. Articles orthopédiques

Article 7

L'étudiant qui a besoin de soins médicaux peut venir, les jours ouvrables et aux heures de visite prévues, aux cabinets médicaux du club universitaire ou chez le médecin du service sanitaire de l'Établissement d'enseignement supérieur ou s'adresser à un médecin conventionné, ayant passé un accord avec l'établissement, afin d'être examiné, en présentant son carnet de médical.

Ce carnet est fourni à l'étudiant lors de son inscription au Département, sous réserve de l'article 3, alinéa a.

Les nom et prénom, une photographie de l'étudiant, le N° étudiant, le numéro de la carte d'identité, la classe d'hospitalisation et tout le règlement figurent dans le carnet. Celui-ci est renouvelé chaque année auprès du secrétariat du Département.

Article 8

Soins hospitaliers

1. Les soins hospitaliers sont dispensés par des centres hospitaliers publics et, de préférence, par des cliniques universitaires.

Ces soins peuvent être également dispensés par des centres hospitaliers privés ou des cliniques privées, si les hôpitaux publics ne disposent pas de département pouvant prendre en charge le patient ou en cas d'urgence, lorsqu'il n'y a pas de lit disponible. Dans ce cas, le montant des frais d'hospitalisation versé correspond au montant versé pour la classe 2 dans un centre hospitalier.

2. L'étudiant doit se munir d'un ticket d'entrée, qu'il obtient auprès du service sanitaire du club universitaire ou de l'établissement concerné, avant l'hospitalisation.

Cette procédure peut être contournée dans deux cas :

- a) quand le service est fermé,
- b) en cas d'urgence.

3. Dans ces cas, le patient ou un parent doit avertir le service sanitaire du cercle ou de l'établissement concerné ou l'hôpital, dans les deux jours suivant son hospitalisation, au plus tard, afin que le médecin compétent du club universitaire ou de l'établissement se prononce sur l'urgence de l'état du patient.

En cas de non-avertissement et de non-attestation de l'urgence, par le médecin du cercle ou de l'établissement concerné, les dépenses seront exclusivement à la charge de l'étudiant.

Les résultats des examens médicaux de l'étudiant sont communiqués à ce dernier et à ses parents, si celui-ci y consent.

Article 9

Soins pharmaceutiques

1. Les prescriptions écrites au carnet sont établies par les médecins du club universitaire ou de l'établissement concerné.

2. Par des médecins de centres hospitaliers.

3. Par des médecins privés.

Pour les cas 2 et 3, le médecin compétent ou le médecin-contrôleur du club universitaire ou de l'établissement concerné, doivent valider l'ordonnance dans un délai de deux jours ouvrables au maximum, à partir de la date d'établissement de l'ordonnance ; sinon celle-ci n'est pas exécutable.

La prescription doit mentionner clairement les nom et prénom du patient, le Département, le numéro d'immatriculation spécial de l'étudiant, le diagnostic, la date, la signature et le sceau du médecin.

Les ordonnances sont remises aux pharmacies conventionnées avec les Établissements d'enseignement supérieur. Lors de la remise des médicaments, le patient doit y apposer sa signature.

Article 10

Examens paracliniques

Les étudiants des universités d'Athènes et de Thessalonique s'adressent aux laboratoires universitaires, aux laboratoires du club universitaire ou aux laboratoires des hôpitaux publics ou privés, sur renvoi du service sanitaire de l'Établissement d'enseignement supérieur.

En cas d'infrastructure insuffisante ou de surcharge, le patient peut effectuer les examens dans des cliniques ou laboratoires privés, renvoyé par le service sanitaire de l'Établissement d'enseignement supérieur.

Dans ces cas, la raison du refus doit figurer sur l'ordonnance. L'ordonnance en est remplacée par une autre par le service sanitaire du club universitaire ou de l'établissement concerné. Le paiement s'effectue selon le barème des tarifs des fonctionnaires.

Les étudiants des autres Établissements d'enseignement supérieur sont renvoyés aux hôpitaux publics par le service sanitaire de l'établissement concerné.

Article 11

Examen médical à domicile

Si le patient ne peut se rendre au cabinet médical à cause de son état, il peut appeler un médecin du club universitaire ou de l'Établissement d'enseignement supérieur concerné à domicile, pendant les jours et heures ouvrables. Le médecin est obligé de voir le patient le jour même. En cas d'urgence, le médecin doit se rendre immédiatement

à domicile. Si le médecin se fait attendre ou si le service est fermé et l'état du patient s'aggrave, le malade peut se faire hospitaliser dans un hôpital ou une clinique privée de garde.

Dans ce cas, la procédure prévue par l'article 8, alinéa 2 du même décret est appliquée.

Article 12

Accouchement

En cas d'accouchement normal ou de césarienne, outre la couverture des dépenses prévues par l'article 2 de ce décret, l'étudiante reçoit une allocation prénatale, dont le montant est égal à celui octroyé en l'occurrence aux fonctionnaires, à condition que l'assurée ou son époux ne perçoivent pas d'autre allocation ou aide financière.

En cas de césarienne, la procédure d'hospitalisation est appliquée.

Article 13

Physiothérapies

Les soins sont dispensés dans les centres de physiothérapie des établissements hospitaliers publics ou privés, sur prescription du service sanitaire du club universitaire ou de l'Établissement d'enseignement supérieur concerné. En cas d'incapacité des établissements publics à prodiguer les soins, ceux-ci sont dispensés par des cliniques ou des centres de physiothérapie privés. En l'occurrence, la raison du refus de la prestation des soins doit figurer sur l'ordonnance.

L'étudiant ayant besoin de soins physiothérapeutiques pour cause d'accident ou de maladie, doit soumettre une demande, en y joignant l'ordonnance du médecin traitant, auprès du service sanitaire du club universitaire ou de l'Établissement d'enseignement supérieur concerné. Les demandes sont traitées par le service sanitaire.

Article 14

Soins dentaires

Les soins dentaires sont dispensés : a) pour les étudiants de l'université de Thessalonique, par les laboratoires de l'École dentaire de l'université en question, et b) pour les étudiants de l'université d'Athènes, par les dentistes du club universitaire.

Les actes thérapeutiques sont les mêmes que ceux prestés aux fonctionnaires d'État.

Les services sanitaires des Établissements d'enseignement supérieur précités peuvent renvoyer les étudiants chez un dentiste privé, en cas d'extraction dentaire ou de traitement d'infections buccales, à l'exception des appareils dentaires.

Les soins dentaires pour les étudiants d'autres Établissements d'enseignement supérieur sont dispensés par un médecin privé, selon les dispositions en vigueur pour les fonctionnaires d'État.

Article 15

Articles orthopédiques

Les dépenses pour articles orthopédiques sont prises en charge conformément aux dispositions en vigueur pour les fonctionnaires d'État, et uniquement en cas d'accident ou de maladie.

Dans un tel cas, l'étudiant soumet une demande, en y joignant le diagnostic du médecin orthopédiste, auprès du service sanitaire.

Article 16

Examens médicaux obligatoires

Les étudiants inscrits pour la première fois et ceux provenant d'une université étrangère, sont obligatoirement soumis aux examens médicaux suivants, pris en charge gratuitement par le service sanitaire de l'Établissement d'enseignement supérieur concerné :

1. Examen radiologique
2. Examen pathologique
3. Examen dermatologique

Tout autre étudiant renouvelant son inscription, de quelque manière que ce soit, ou profitant d'un transfert, ainsi que tout diplômé admis à nouveau dans un établissement du supérieur, sont soumis annuellement uniquement à l'examen radiologique.

Pour les étudiants des universités d'Athènes et de Thessalonique, l'examen est effectué au service sanitaire du club universitaire, alors que pour les autres étudiants, il a lieu sur ordonnance du service sanitaire de l'Établissement d'enseignement supérieur concerné, dans les centres médicaux externes des cliniques universitaires ou des établissements hospitaliers, publics ou privés.

Article 17

En cas de maladie grave, dont le diagnostic et le traitement ne peuvent être effectués en Grèce, tenant compte du verdict du Professeur ou du Directeur des établissements hospitaliers universitaires publics, de l'avis du service sanitaire ainsi que de l'avis conforme du Conseil d'administration du Département de l'établissement supérieur concerné, l'étudiant est renvoyé auprès de la commission compétente du Ministère de la Santé et de l'Assistance publique, afin d'obtenir l'approbation finale pour son déplacement à l'étranger.

Les dépenses d'hospitalisation, les frais de voyage, etc. du patient et de son accompagnateur seront pris en charge par le Ministère de la Santé et de l'Assistance publique.

• **Fonds d'aide aux étudiants de l'UNCA**

Fondé par la loi 197/1975 « *Concernant les prêts des étudiants, le Fond d'aide aux étudiants de l'université d'Athènes et l'inscription d'étudiants venant d'autres universités* », le Fonds d'aide aux étudiants est un service indépendant de l'université d'Athènes. Il fonctionne conformément au règlement interne du 31/8/1976 approuvé par le Conseil de l'université.

Le Fonds d'aide est géré par un comité de sept membres dont cinq enseignants, désignés après délibération du Conseil de l'université pour trois années, et deux représentants des étudiants.

L'objectif du Fonds est d'apporter aux étudiants de l'université d'Athènes le soutien moral et matériel en espèces ou en nature pour qu'ils répondent à des besoins d'urgence qui ne sauraient être résolus autrement sur avis du Comité.

- a) L'aide aux étudiants qui souffrent de maladies graves, sont hospitalisés ou en période de convalescence, en leur fournissant le traitement médical spécial ou en leur versant une allocation.
- b) La garantie de soins médicaux supplémentaires à ceux que prévoit la législation en vigueur.
- c) La prise en charge totale ou partielle des frais médicaux à l'étranger, en cas exceptionnel de maladie grave, dont le diagnostic et le traitement ne peuvent être dispensés en Grèce, eu égard au verdict d'un professeur spécialisé de l'université d'Athènes.
- d) L'attribution d'une aide financière, une fois pour toutes ou en plusieurs versements, aux étudiants indigents provenant surtout de la province ou de l'étranger.
- e) L'attribution d'une allocation aux étudiants qui se trouvent en besoin d'urgence et dont les ressources sont faibles, même pour une courte période, à cause de difficultés familiales ou financières. Sont tout particulièrement prises en considération les difficultés qui mettent en danger la poursuite des études universitaires de l'étudiant.
- f) L'attribution d'une aide à tout autre cas d'urgence.

g) Le support matériel et le soutien psychologique des étudiants hospitalisés.

Justificatifs nécessaires pour l'attribution de l'allocation :

L'aide financière et l'attribution des allocations aux étudiants concernent avant tout les étudiants indigents et sont accordés de manière prioritaire à ceux qui ont besoin de soins médicaux spécifiques en plus de ceux prévus par la législation en vigueur.

Pour l'attribution de l'allocation, les intéressés sont tenus d'en faire la demande auprès du Fonds d'aide aux étudiants, en mentionnant le degré d'indigence et la raison de demande d'aide financière.

Plus précisément, l'étudiant doit joindre à sa demande les justificatifs suivants :

1. Certificat d'études délivré par la Faculté de l'étudiant où seront mentionnées les notes obtenues et les performances académiques.

2. Certificat d'indigence et de faiblesse financière, attribué par la Préfecture de la résidence principale de l'étudiant.

3. Avis/Certificat médical du médecin rattaché au Club universitaire ou à un centre hospitalier public, dans les cas des étudiants qui souffrent de maladie grave ou, le cas échéant, sont hospitalisés ou sont en période de convalescence. Dans le cas de prise en charge de frais médicaux à l'étranger est requis l'avis médical d'un professeur spécialisé de l'université d'Athènes.

4. Attestation sur l'honneur, dans laquelle doivent être mentionnées les difficultés financières ou familiales spécifiques qui sont à l'origine du besoin urgent et de la demande d'aide financière y afférente. Doivent notamment être mentionnées les difficultés qui mettent en risque la poursuite des études de l'étudiant.

5. Tout certificat ou autre document susceptible de renforcer la demande de l'étudiant pour l'octroi d'une aide financière.

Le dépôt de la demande d'allocation se fait au secrétariat du Fonds situé dans les locaux du Club universitaire : 15, rue Ippocratous, 3^e étage, tél : 210 368 8221/8240/8256.

L'attribution des allocations et d'autres aides financières se fait après délibération du Comité, qui alloue les indemnités selon son propre jugement et après avoir pris en compte le degré d'indigence de l'étudiant, ses besoins et ses performances académiques.

La somme attribuée sera versée soit comme montant forfaitaire, soit en plusieurs versements.

• Club universitaire

15, rue Ippocratous

106 79 Athènes

Tél. : 210 368 8223/8224 et 210 368 8237

- Département de musique : tél. 210 3688229
- Bureau des relations publiques et d'orientation professionnelle : tél. 210 368 8251/8227
- Bureau du club culturel des étudiants : tél. 210 368 8205
- Salles d'étude : tél. 210 368 8213/8219
- Service administratif de la restauration étudiante : tél. 210 368 8216/8230
- Gymnase universitaire (Panepistimioupoli) : tél. 210 727 5549/5554
- Service sanitaire : tél. 210 362 8218/8241
- Cabinets médicaux de l'université : informations : V. Pallikari-Karouzou, tél. 210 368 8218

Club Universitaire, 1^{er} étage :

- Cabinet de médecine générale : tél. 210 368 8241/8243
- Cabinet médical de gynécologie : tél. 210 368 8242
- Cabinet médical de dermatologie : tél. 210 368 8209
- Laboratoire radiologique : tél. 210 368 8212
- Cabinet dentaire : tél. 210 368 8210
- Centre de consultation psychologique (4^e étage) : tél. 210 368 8226

Bâtiment A de la Résidence universitaire de l'UNCA, au rez-de-chaussée :

- Cabinet de médecine générale : tél. 210 727 5567
- Cabinet médical de gynécologie : tél. 210 727 5579
- Cabinet médical de dermatologie : tél. 210 727 5582
- Cabinet dentaire : tél. 210 727 5581
- Centre de consultation psychologique : tél. 210 727 5580

Bâtiment A de la Résidence universitaire de l'UNCA, au sous-sol :

Cabinet médical rattaché à la piscine et à la salle de gymnastique (du lundi au vendredi, 15h-20h, avec médecin de garde pendant les heures d'ouverture) : tél. 210 727 5568-9

Bâtiment de la Faculté des Lettres, au rez-de-chaussée :

Cabinet de médecine générale (du lundi au vendredi, 8h30-13h) : tél. 210 727 7873

Bâtiment de la Faculté des Sciences :

Médecine du travail (tous les jours, 8h-20h30) : tél. 210 727 4391

• Club culturel des étudiants de l'UNCA

Le Club culturel des étudiants de l'UNCA trouve son origine dans l'ancien Club de théâtre des étudiants de notre établissement, fondé en 1923 et enrichi, en 1976, de trois nouvelles sections : de danse, de cinéma et de photographie.

SECTION DE THÉÂTRE

Elle dispense des cours d'autonomie de l'acteur, de phonétique et de kinésique, et organise des manifestations théâtrales ou plus généralement culturelles accueillant des comédiens ou universitaires de renom. La Section de théâtre cherche à mettre en valeur, à travers le travail de ses membres, les dimensions de l'acte dramatique accompli par un amateur : théâtre d'essai, approche de nouveaux auteurs, théâtre néo-hellénique, répertoire classique et étude du drame de l'Antiquité grecque sur la base des spectacles populaires de la culture traditionnelle.

SECTION DE DANSE

Elle forme le propos de sensibiliser les étudiants à des questions relatives à notre culture populaire par le biais de la danse. Au-delà d'un apprentissage stérile de danses spécifiques de notre pays, les étudiants ont l'occasion de réfléchir sur les constituants très divers de la civilisation grecque, et arrivent ainsi à mieux se rendre compte de notre héritage traditionnel.

SECTION DE CINÉMA

Son activité comporte la production de films de 16mm et de films Super 8, ainsi que la projection de films de répertoire pour ses membres. D'anciens membres et des professionnels donnent des conférences à caractère théorique ou technique. L'objectif de la Section de cinéma est de faire des étudiants des spectateurs avertis du septième art, tout comme d'inciter ceux d'entre eux qui y sont disposés à réaliser leurs propres films.

SECTION DE PHOTOGRAPHIE

Elle organise des séminaires sur la familiarisation avec l'appareil photo et l'apprentissage des règles et techniques propres à la pratique photographique. À travers la projection et le commentaire de l'œuvre de créateurs affirmés, elle cherche à cultiver chez ses membres l'esthétique nécessaire à une réception raffinée des œuvres photographiques. Les

étudiants font en même temps l'expérience attrayante du tirage sur papier de photos en noir et blanc ainsi que de la photo en studio en vue de développer leurs aptitudes et d'exercer leur talent éventuel.

- **Groupe cinématographique de la Faculté des Lettres**

Le Groupe cinématographique de la Faculté des Lettres de l'UNCA a été fondé en 2010 par des étudiants cinéphiles. Son but est la projection d'un film grec ou étranger par semaine, suivie d'un débat avec la participation de metteurs en scène, de professeurs et d'autres personnalités interpellées par le film projeté.

Suite à la disparition subite de Théo Angelopoulos, le Groupe s'est décidé à porter dorénavant son nom en hommage au grand cinéaste grec.